



États financiers 2022

Communauté du Pacifique





États financiers 2022

Communauté du Pacifique



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

© Communauté du Pacifique (CPS) 2023

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

États financiers 2022 / Communauté du Pacifique

(Sous réserve de l'approbation du Comité des représentants des gouvernements et administrations [CRGA] lors de sa cinquante-troisième session, conformément à l'article 46 du Règlement financier.)

1. Pacific Community.
2. Technical assistance — Oceania.
3. International organization — Oceania.
4. Financial statements.

I. Titre II. Communauté du Pacifique

341.2460995

AACR2

ISBN : 978-982-00-1517-3

Table des matières

Communauté du Pacifique : États financiers et rapport d'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2022

Rapport des auditeurs indépendants 3

Communauté du Pacifique
États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 5

Communauté du Pacifique
Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 10

Caisse de prévoyance : États financiers et rapport d'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2022

Rapport des auditeurs indépendants 53

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique
États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 55

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique
Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 57





Communauté du Pacifique

États financiers
et rapport d'audit
pour l'exercice clos
au 31 décembre 2022







Rapport des auditeurs indépendants

aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Communauté du Pacifique (CPS), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net/situation nette, le tableau des flux de trésorerie et une comparaison des montants budgétés et des montants réels par programme pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 28) détaillant les principales méthodes comptables et contenant d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la CPS au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière, des variations de l'actif net/situation nette, de sa trésorerie et des montants réels comparés aux montants budgétés par programme pour cet exercice, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. Conformément aux dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables, dispositions relatives à l'indépendance incluses, du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) et aux exigences déontologiques afférentes à notre activité d'audit des états financiers, nous sommes indépendants de la CPS et nous avons respecté les autres principes déontologiques qui s'imposent en vertu desdites exigences et du Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes assurant la gouvernance pour les états financiers

Conformément aux normes IPSAS, il appartient à la direction d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CPS à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction entend procéder à la liquidation de l'Organisation ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes assurant la gouvernance de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la CPS.

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit présentant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de détecter systématiquement une éventuelle anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.



Rapport des auditeurs indépendants

aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Étant donné que la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui de la non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par la direction ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CPS à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la CPS de poursuivre son activité ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, et déterminons si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec les personnes assurant la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.



Experts-comptables de KPMG

Suva, Fidji
31 juillet 2023

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	2022 Euros	2021 Euros
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7a	31 446 187	37 005 324
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	7b	70 350 000	60 227 000
Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	8	2 061 409	2 072 756
Autres créances et prépaiements	9	915 735	624 387
Avances aux partenaires		3 852 108	2 037 289
Fonds projet à recevoir	16	4 296 465	3 538 565
Stocks	17	416 520	422 275
Actifs courants		113 338 424	105 927 596
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	7b	8 000 000	-
Immobilisations incorporelles	11	7 274	26 079
Biens mobiliers (terrains et immeubles)	10	18 637 083	18 917 960
Immobilisations corporelles	10	1 081 410	1 196 440
Actifs non courants		27 725 767	20 140 479
Total actif		141 064 191	126 068 075
Contributions statutaires – versements anticipés	8	3 779 550	-
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	12	5 395 249	2 917 230
Prêts et avances	14	8 403	346 900
Fonds projet non employés	16	75 922 889	66 293 030
Crédit reporté (immobilisations)	15	179 047	215 172
Provisions	13	11 788 521	13 546 341
Passifs courants		97 073 659	83 318 673
Crédit reporté (immobilisations)	15	1 532 086	1 666 252
Prêts et avances	14	2 514 000	2 336 589
Provisions	13	2 098 139	2 322 191
Passifs non courants		6 144 225	6 325 032
Total passif		103 217 884	89 643 705
ACTIF NET		37 846 307	36 424 370
Réserve générale		28 026 685	26 583 952
Réserves particulières		557 236	537 408
Fonds spéciaux	17	9 262 386	9 303 010
SITUATION NETTE		37 846 307	36 424 370

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la Communauté du Pacifique



Stuart Minchin
Directeur général



Vincent Chauvin
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 49 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	2022 Euros	2021 Euros
Contributions volontaires des pays membres	18	6 416 873	6 323 400
Contributions statutaires et subventions des pays hôtes	19	10 162 190	10 160 221
Recettes fléchées	6	73 091 063	49 774 528
Produits/(déficit) net(s) – logements	17	(106 336)	306 604
Produits nets – économat	17	65 712	64 082
Gains de change nets		93 588	402 868
Produits des intérêts	20	458 057	447 921
Autres produits		67 685	154 786
Total produits		90 248 832	67 634 410
Coûts de personnel	21	44 325 390	36 834 992
Coûts de communication		597 571	581 637
Dépenses de fonctionnement et autres dépenses	22	10 181 220	7 594 881
Projets d'acquisition d'immobilisations		121 818	388 922
Transport et voyages		9 166 531	1 176 547
Conférences, formations et ateliers/activités de terrain		2 998 888	954 681
Travaux de recherche, études et services		4 683 242	4 830 494
Subventions		4 827 629	3 078 255
Consultants		11 370 916	8 085 623
Amortissements nets	10b	435 785	235 649
Frais financiers et bancaires		117 905	103 715
Total charges		88 826 895	63 865 396
Excédent opérationnel total pour l'exercice		1 421 937	3 769 014

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 49 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	Réserve générale ¹ Euros	Réserves particulières Taux de change Euros	Fonds spéciaux			Total Euros
				Logements Euros	Économat Euros	Total Euros	
Solde au 1 ^{er} janvier 2021		23 209 526	513 506	8 840 353	91 971	8 932 324	32 655 356
Excédent opérationnel		3 374 426	-	-	-	-	3 374 426
Gain net réalisé		-	23 902	-	-	-	23 902
Excédent lié aux fonds spéciaux		-	-	306 604	64 082	370 686	370 686
Solde au 31 décembre 2021		26 583 952	537 408	9 146 957	156 053	9 303 010	36 424 370
Solde au 1 ^{er} janvier 2022		26 583 952	537 408	9 146 957	156 053	9 303 010	36 424 370
Excédent opérationnel		1 442 733	-	-	-	-	1 442 733
Gain net réalisé		-	19 828	-	-	-	19 828
Excédent lié aux fonds spéciaux	17	-	-	(106 336)	65 712	(40 624)	(40 624)
Solde au 31 décembre 2022		28 026 685	557 236	9 040 621	221 765	9 262 386	37 846 307

¹ Réserve générale au 31 décembre 2022 :

Immobilisations nettes (hors logements)	10 496 593
Moins crédit reporté	(1 711 135)
Immobilisations nettes (fonds ordinaires)	8 785 458
Plus créances et stocks	11 542 238
Plus trésorerie et équivalents de trésorerie	7 698 989
	28 026 685

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 49 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022			
	Note	2022 Euros	2021 Euros
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Contributions reçues des membres et non-membres		100 414 271	81 907 942
Loyers perçus		2 486 929	2 143 806
Ventes de l'économat		666 548	629 730
Intérêts perçus		458 057	447 921
Entrées de trésorerie		104 025 805	85 129 399
Salaires et coûts annexes		(44 325 390)	(37 463 260)
Fournitures et services		(45 640 389)	(30 386 456)
Dépenses liées au parc immobilier		(2 264 944)	(1 344 615)
Achats de l'économat		(600 836)	(565 648)
Remboursement d'intérêts		(117 905)	(103 715)
Sorties de trésorerie		(92 949 464)	(69 863 694)
Flux de trésorerie net généré par les activités opérationnelles		11 076 341	15 265 705
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		(11 992)	22 508
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(564 672)	(698 478)
Mouvement net des dépôts à terme		(18 123 000)	(14 504 743)
Flux de trésorerie net des activités d'investissement		(18 699 664)	(15 180 713)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Remboursement d'emprunt		(2 683 489)	(340 426)
Avance de la Caisse de prévoyance		2 522 403	-
Flux de trésorerie net des activités de financement		(161 086)	(340 426)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie		(7 784 409)	(255 434)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		37 005 324	34 876 180
Évolution des taux de change de la trésorerie		2 225 272	2 384 578
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	7	31 446 187	37 005 324

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 49 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022

COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTÉS ET DES MONTANTS RÉELS, PAR PROGRAMME, POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	Budget rectificatif Euros	Montant réel Euros	Différence ¹ Euros
Cotisations des membres		16 579 100	16 579 063	(37)
Produits des intérêts		300 000	458 057	158 057
Autres produits		-	67 685	67 685
Gains de change		-	93 588	93 588
Recettes fléchées		84 851 200	73 091 063	(11 760 137)
Entités autofinancées (fonds spéciaux)		-	(40 624)	(40 624)
Total produits		101 730 300	90 248 832	(11 481 468)
Bureau du Directeur général		10 530 700	9 056 698	1 474 002
Opérations et gestion		6 714 200	5 956 247	757 953
Total dépenses administratives		17 244 900	15 012 945	2 231 955
Redevances de gestion des projets (recouvrement)		(8 214 700)	(7 271 437)	(943 263)
Dépenses administratives nettes		9 030 200	7 741 508	1 288 692
Géosciences, services maritimes et énergie		19 895 500	21 126 696	(1 231 196)
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement		4 845 300	4 848 366	(3 066)
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins		20 873 900	17 703 058	3 170 842
Ressources terrestres		9 158 500	8 017 678	1 140 822
Santé publique		9 712 400	8 827 007	885 393
Droits de la personne et développement social		7 967 200	8 416 385	(449 185)
Durabilité environnementale et changement climatique		14 279 900	8 296 731	5 983 169
Statistique pour le développement		5 022 000	3 849 466	1 172 534
Dépenses totales des programmes		91 754 700	81 085 387	10 669 313
Dépenses totales des divisions	6	100 784 900	88 826 895	11 958 005
Excédent opérationnel net pour l'exercice		945 400	1 421 937	476 537

¹ Merci de vous référer à la note 23 pour les explications relatives aux différences significatives entre les montants budgétés et les montants réels.

Communauté du Pacifique

Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022

Note 1

Entité comptable

1. L'activité principale de la Communauté du Pacifique (CPS) consiste à entreprendre des travaux de recherche, à offrir une assistance technique et à dispenser des formations en vue de promouvoir le développement économique et social des 27 États et Territoires membres. La CPS est une organisation internationale de développement. Elle a son siège à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et possède des antennes régionales aux Fidji, dans les États fédérés de Micronésie et à Vanuatu. La CPS est dotée du statut diplomatique dans chacun de ces pays et territoires. Le document fondateur de la CPS est la Convention de Canberra de 1947, qui définit le statut juridique de l'Organisation. L'organe directeur de la CPS est la Conférence de la Communauté du Pacifique, qui se tient tous les deux ans. Les années où la Conférence n'a pas lieu, le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) est habilité à prendre des décisions relatives à la gouvernance de la CPS.

Événements significatifs survenus au cours de l'exercice

2. La CPS a remboursé des dépenses inéligibles pour un montant total de 3,42 millions d'euros. Les versements avaient été effectués au titre de plusieurs projets européens relevant des 9^e et 10^e Fonds européens de développement (FED) ayant fait l'objet d'un audit par l'Union européenne (UE). Les écritures comptables ont dûment été passées dans les comptes de la CPS au 31 décembre 2022.
3. La cinquante-deuxième session du CRGA a approuvé l'ouverture d'un Bureau régional pour la Polynésie, aux Tonga.
4. Partout dans le monde, au cours des deux derniers exercices, la COVID-19 a eu des conséquences très importantes sur le contexte social, sanitaire et économique. Depuis mars 2020, date à laquelle l'épidémie a été qualifiée de pandémie, les États et Territoires océaniques dans lesquels la CPS est présente ont été exposés aux répercussions de la crise sanitaire ; la capacité de l'Organisation à effectuer un travail de terrain par le biais de ses programmes et projets a été pénalisée par la fermeture des frontières et la restriction des déplacements. Ces restrictions se sont allégées en 2022. La mise en œuvre des projets et programmes se heurte toutefois encore à des difficultés liées à certaines restrictions et aux nouvelles exigences liées à la COVID-19. La CPS a préparé un Plan stratégique 2022-2031 qui dessine son orientation stratégique pour les dix années à venir. Les perturbations auxquelles l'Organisation et ses membres continuent d'être confrontés en raison de la COVID-19 ont été considérées comme gérables par la direction. La conception et la mise en œuvre des programmes ont été adaptées et des modifications aux politiques et au budget ont été envisagées et adoptées à la suite d'une planification et d'une évaluation des risques rigoureuses.

Note 2

Déclaration de conformité avec les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)

1. Les états financiers annuels de la CPS ont été établis conformément aux normes IPSAS.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes existantes et d'interprétations s'appliquent aux exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2023. Une adoption anticipée était possible, mais la CPS n'a pas appliqué ces éléments pour la préparation des présents états financiers. Aucun de ces éléments ne devrait avoir d'impact significatif sur les états financiers de l'Organisation, exception faite des points suivants :

Thème	Principales exigences	Date d'entrée en application
IPSAS 41 – Instruments financiers	Cette norme remplace en partie les recommandations de la norme IPSAS 29. La norme IPSAS 41 comporte de nouvelles recommandations en matière de classification et d'évaluation des instruments financiers, notamment un nouveau modèle d'anticipation des pertes de crédit pour le calcul de la dépréciation des actifs financiers. Les recommandations pour la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers figurant dans la norme IPSAS 29 sont pérennisées dans IPSAS 41.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2023
IPSAS 42 – Avantages sociaux	La norme fournit des recommandations sur la comptabilisation des dépenses relevant des avantages sociaux. Elle définit les avantages sociaux comme des transferts d'argent à des particuliers et/ou des ménages dans le but d'atténuer le risque social. Il s'agit par exemple des pensions de retraite ou d'invalidité, des aides au revenu et des allocations chômage versées par l'État. La nouvelle norme exige des entités qu'elles comptabilisent les avantages sociaux futurs comme une charge et un passif.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2023
Services individuels et collectifs (modification d'IPSAS 19)	L'exposé-sondage Services individuels et collectifs (modification d'IPSAS 19) porte sur les transactions liées aux services individuels et collectifs. Les transferts (les subventions et contributions notamment) feront l'objet d'un exposé-sondage ultérieur.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2023
Améliorations des normes IPSAS (2019)	Les améliorations apportées aux normes IPSAS (2019) apportent, par différentes modifications non liées les unes aux autres, des changements non significatifs aux normes IPSAS. Parmi ces changements figurent les améliorations qui sont le résultat de commentaires envoyés par les parties prenantes.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2023

Note 3

Base d'établissement et autorisation de publication

Méthode comptable

1. Les présents états financiers ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement, conformément aux normes IPSAS.
2. La CPS applique la méthode du coût historique, et sauf mention contraire, ne tient pas compte des fluctuations de la valeur des monnaies.

Monnaies étrangères

3. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les présents états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la CPS. En outre, sauf mention contraire, les informations financières présentées en euros ont été arrondies au nombre entier le plus proche.
4. Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de la transaction, à l'exception des transactions libellées en francs Pacifique (CFP), qui sont converties au taux fixe de 119,3317422.
5. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère comptabilisés au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.
6. Les gains et pertes de change résultant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au taux de change en vigueur à la date de clôture sont constatés dans l'état de la performance financière.

Principales estimations comptables

7. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et se fondent sur les informations historiques et d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances.

La CPS procède à des estimations et à des jugements, et retient des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement identiques aux résultats effectifs. Les estimations comptables et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent sont constamment révisées ; les estimations révisées sont portées aux comptes de l'exercice au cours duquel la révision intervient et de tout autre exercice futur également concerné.

Les principales estimations et hypothèses portent sur les aspects suivants : provisions pour dépenses non éligibles (Note 13), choix de la durée d'utilité et de la méthode d'amortissement applicables aux immobilisations corporelles/incorporelles (Note 4, points 14 et 17), dépréciations d'actifs (Note 4, points 20 à 21), passifs liés au rapatriement des agents expatriés (Note 13) et actifs et passifs éventuels (Note 26).

8. Les présents états financiers sont certifiés par le Directeur général et présentés pour adoption au CRGA, l'organe directeur de la CPS, qui doit se réunir du 24 au 27 octobre 2023.

Note 4

Principales conventions comptables

Classification des actifs financiers

1. La CPS classe ses actifs financiers en deux catégories : les éléments détenus jusqu'à leur échéance et les emprunts et créances. À la date de clôture des comptes, les actifs financiers détenus par la CPS se présentent sous la forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, de dépôts à terme et de créances. Leurs valeurs sont déterminées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
2. Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois à la date de clôture sont considérés comme des actifs non courants dans les états financiers. Les actifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de clôture, les gains et les pertes étant constatés dans l'état de la performance financière.
3. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont déposés auprès de banques agréées.
4. Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance et comptabilisés au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.
5. Les contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir représentent le revenu statutaire non recouvré dont les États et Territoires membres sont redevables au titre de leurs engagements exécutoires, et sont comptabilisées en produits. Elles sont comptabilisées au coût amorti, déduction faite de la perte de valeur liée aux montants irrécouvrables estimés.
6. Les avances aux partenaires correspondent à des transferts de liquidités aux entités/partenaires d'exécution en tant qu'avance. Les avances aux partenaires sont initialement comptabilisées en tant qu'actifs, puis transformées en charges lorsque les biens sont livrés ou que les services sont fournis par les entités/partenaires d'exécution et que la CPS en accuse réception par un document officiel, par exemple un rapport ou une attestation. Une fois les rapports de dépenses officiels reçus, la CPS porte la charge à l'état de la performance financière.

Provisions pour créances douteuses

7. La CPS évalue la dépréciation des créances douteuses à la date de clôture des comptes. Tous les bilans de plus de quatre ans sont actuellement présentés dans leur intégralité. En outre, des provisions spécifiques ont été passées lorsque des doutes existent quant au solde à recevoir.
8. La CPS consent des prêts à ses agents à des fins spécifiques, comme le prévoit le *Recueil des politiques relatives au personnel*. L'échéance de ces avances ne peut être supérieure à 18 mois. Leur valeur comptable est comptabilisée au coût amorti, déduction faite des dépréciations éventuelles. Cette valeur se rapproche de la juste valeur.

Stocks

9. La CPS détient des stocks qui sont conservés à l'économat et sont constitués de biens destinés à la revente. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal d'exploitation, déduction faite des coûts de la vente.

Immobilisations corporelles

10. Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Sont compris les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation et l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de remise en état des sites. Lorsqu'une immobilisation est acquise en retour d'une contrepartie nulle ou symbolique, on considère que son coût est égal à sa juste valeur à la date d'acquisition. Ne sont portés en immobilisations corporelles que les biens dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 2 500 euros.
11. La CPS a choisi d'appliquer la méthode des coûts pour l'évaluation post-comptabilisation des immobilisations corporelles. Les coûts ultérieurs ne sont portés à l'actif que s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces immobilisations iront à l'Organisation et si leur coût peut être évalué de manière fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés dans l'état de la performance financière de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
12. La CPS dispose du contrôle intégral de tous les actifs principaux, qui sont portés à l'actif au coût. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé dans l'état de la performance financière. La CPS a porté à l'actif, au coût, tous les actifs afférents aux projets dont elle conserve le contrôle effectif, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui sont contrôlés par des tiers. Ils sont comptabilisés en charges lorsqu'ils seront encourus.
13. Les immobilisations corporelles comprennent les locaux occupés en vertu de droits d'usage et répondant aux critères de comptabilisation (voir Note 4, point 33).
14. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée, sauf dans le cas de terrains, qui ne sont pas soumis à amortissement. Les éléments des immobilisations corporelles ayant des durées d'utilité différentes sont comptabilisés séparément. Les actifs en construction ne sont pas soumis à amortissement tant qu'ils ne sont pas terminés et utilisables.

Les taux d'amortissement utilisés reposent sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Véhicules automobiles, équipement général, mobilier et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Bâtiments	10–40 ans

Les biens immobiliers de la CPS sont constitués de locaux administratifs et d'un parc immobilier à usage résidentiel. Les bâtiments du siège et le complexe résidentiel, qui représentent la majeure partie des biens immobiliers de la CPS, sont amortis individuellement. La durée d'utilité des éléments constitutifs des biens immobiliers est comprise entre 20 et 40 ans, comme indiqué ci-dessous :

Structures, relevés topographiques et honoraires des architectes	40 ans
Toitures, peintures, installations électriques, plomberie, climatisation, charpentes, etc.	20 ans
Voies et réseaux divers	40 ans

15. Compte tenu du mode d'utilisation des immobilisations corporelles, aucune valeur résiduelle ne subsiste après amortissement intégral. Les gains ou pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dès lors que le produit de cette cession est différent de la valeur comptable. Ces gains ou pertes apparaissent dans l'état de la performance financière.

Crédit reporté

16. Les immobilisations acquises à des fins de transfert immédiat à des organisations/partenaires d'exécution ne sont pas portées à l'actif de la CPS. Les actifs afférents aux projets acquis en vue de leur utilisation par la CPS lors de la mise en œuvre des projets sont portés à l'actif et comptabilisés au poste « Crédit reporté ». L'amortissement de ces actifs est compensé par un crédit reporté, les projets étant comptabilisés au moment de l'acquisition des actifs. S'ils sont transférés aux bénéficiaires à l'achèvement du projet comme le prévoit la convention de financement, les actifs sont sortis des comptes de la CPS.

Immobilisations incorporelles

17. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Elles sont amorties sur trois ans.
18. Les licences des logiciels dont la CPS a fait l'acquisition sont portées à l'actif sur la base du coût d'acquisition et de mise en exploitation. Les coûts directement liés à l'élaboration des logiciels destinés à un usage interne sont portés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.
19. L'amortissement est comptabilisé dans l'état de la performance financière en mode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, à des taux ramenant le coût ou la valeur de ces actifs à leur valeur résiduelle estimée.

Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie

20. Les immobilisations corporelles et incorporelles de la CPS font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque exercice. Des tests de dépréciation au titre de la procédure annuelle de vérification physique sont effectués par l'Organisation. Une dépréciation est constatée dans l'état de la performance financière lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, minorée des coûts de la vente, ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.
21. Les dépréciations comptabilisées lors des périodes antérieures sont évaluées à la date de clôture des comptes afin de déterminer si la dépréciation a diminué ou n'existe plus. Une reprise sur dépréciation n'est possible que si la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été fixée, nette des amortissements, si aucune dépréciation n'avait été passée.

Passifs financiers

22. Les passifs financiers sont constitués de dettes, de charges à payer et d'autres passifs et engagements à payer. Pour une période de deux ans ayant débuté le 28 octobre 2022, la CPS a perçu une avance interne de la part de la Caisse de prévoyance ; elle correspond aux logements pour ses agents (voir Note 14).
23. Les dettes et les charges à payer résultant de l'acquisition de biens et de services sont d'abord évaluées à leur juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti lorsque lesdits biens et services sont fournis et acceptés par la CPS. En l'absence de facture à la date de clôture, les passifs font l'objet d'une estimation.
24. Les autres passifs financiers, avance de la Caisse de prévoyance incluse, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur minorée des coûts de transaction. Par la suite, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts payés ou à payer ainsi que les frais de service sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif à mesure qu'ils sont encourus.

Fonds projet non employés

25. Les fonds reçus d'avance correspondent aux contributions versées au titre de périodes ultérieures comme prévu par les accords conclus avec les bailleurs. Ils sont comptabilisés en tant que produits et affectés, au cours de la période indiquée, aux activités auxquelles ils étaient réservés. Les fonds projet non employés correspondent aux fonds reçus des bailleurs qui seront comptabilisés en produits au titre des périodes ultérieures lorsque les conditions sont réunies ou que les produits sont acquis, c'est-à-dire, en règle générale, au moment de l'utilisation des fonds pour des activités liées aux projets.

Avantages du personnel

Avantages à court terme

26. Les avantages à court terme désignent les montants payables dans les douze mois suivant la fin de l'année pendant laquelle les agents fournissent les services correspondants. Ces avantages comprennent les congés dans les foyers, les salaires et traitements, les absences rémunérées et les autres avantages non pécuniaires à court terme dont bénéficient les agents en poste. Une dépense est constatée dès lors qu'un membre du personnel fournit des services en échange de certains avantages. Un passif est comptabilisé dès lors qu'un avantage n'a pas été utilisé à la date de clôture des comptes ; il correspond au montant versé ou à verser pour régler le passif. Compte tenu de la nature immédiate de ces éléments, les passifs ne sont pas actualisés en fonction de la valeur temps de l'argent et figurent parmi les passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

27. Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les montants (autres que les indemnités de fin de contrat) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.
28. Ces avantages comprennent un régime de retraite (la Caisse de prévoyance de la CPS) et une indemnité de réinstallation. La Caisse de prévoyance de la CPS est un régime de prévoyance à cotisations définies. L'employeur verse 8 % du salaire de base des agents et ces derniers cotisent à hauteur de 8 %, ou davantage s'ils le souhaitent, conformément au Règlement de la Caisse de prévoyance.
29. S'agissant du régime de prévoyance à cotisations définies, l'obligation pour chaque exercice comptable est déterminée par les montants à payer pour l'exercice considéré. Par conséquent, aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense.
30. Les comptes de la Caisse de prévoyance sont vérifiés par des auditeurs externes indépendants et présentés chaque année à l'organe directeur de la CPS.
31. Les autres avantages à long terme correspondent aux prestations, totales ou partielles, qui ne sont pas à régler dans les douze mois suivant la fin de l'année au cours de laquelle les agents ont fourni les services correspondants. Ils comprennent la part non courante des droits à congé dans les foyers et sont comptabilisés en tant que passifs non courants.
32. Les indemnités de fin de contrat sont comptabilisées en charges uniquement lorsque la CPS est manifestement tenue, sans possibilité réelle de se rétracter, de mettre fin à l'emploi d'un agent avant la date normale de la fin de son contrat ou à lui verser des indemnités de fin de contrat ou une prime de départ à titre d'incitation à un départ volontaire. Les indemnités de fin de contrat sont généralement versées dans un délai de douze mois et sont comptabilisées à un montant égal aux sommes devant être payées. Si les indemnités de fin de contrat de travail sont versées dans un délai supérieur à douze mois, elles font l'objet d'une actualisation.

Droits d'usage

33. Lorsque la CPS signe un accord en vue de l'obtention de droits d'usage sur des actifs dont elle ne détient pas le titre de propriété/la propriété, par exemple des terrains cédés à bail à titre gracieux, la transaction est une opération sans contrepartie directe. Dans ce cas, l'actif et le produit sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur de l'accord. L'actif n'est comptabilisé que s'il satisfait aux critères de comptabilisation des actifs. Il est évalué à la juste valeur de la ressource pour laquelle le droit d'usage a été acquis à la date d'acquisition ou de don. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilité de l'actif ou la durée du droit d'usage, si celle-ci est plus courte. Le produit est également comptabilisé à un montant égal à celui de l'actif, sauf si un passif est également comptabilisé.

Constatation des produits

34. Les contributions statutaires et les subventions spéciales des pays hôtes sont des opérations sans contrepartie directe comptabilisées en produits au début de chaque exercice, dans la mesure où elles constituent des obligations statutaires pour les États et Territoires membres.
35. Les subventions et les fonds projet sont assortis de conditions imposées par les bailleurs et peuvent être globalisés ou fléchés. Les fonds globalisés correspondent aux subventions que la CPS est libre d'utiliser pour les activités relevant de son mandat. Les fonds fléchés sont versés à l'appui d'activités ou de projets spécifiques, définis d'un commun accord entre la CPS et les bailleurs.
36. Les subventions et fonds projet fléchés ne sont comptabilisés en produits qu'à partir du moment où les conditions imposées par les bailleurs sont remplies (voir Note 4, point 25).
37. Les subventions et fonds projet globalisés sont comptabilisés dès réception de la confirmation de l'engagement.
38. Les autres produits et gains sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis.
39. La CPS facture une redevance administrative afin de recouvrer une partie des coûts indirects qu'elle encourt au titre de la gestion des programmes et projets. Cette redevance vient en déduction des dépenses administratives au moment de la mise en œuvre des projets. Dans la mesure où le résultat des services fournis peut être estimé de manière fiable, les redevances administratives liées à ces transactions sont comptabilisées en fonction de l'état d'achèvement desdites transactions à la date de clôture des comptes. De même, les autres coûts directs à recouvrir (technologies de l'information et de la communication [TIC], installations, publications, traduction et interprétation) sont compensés par des dépenses.

Autres coûts à recouvrer	31/12/2022	31/12/2021
TIC	3 980 864	3 004 528
Installations	2 122 368	1 862 000
Publications, traduction et interprétation	635 971	653 649

Les bases de recouvrement sont les suivantes :

Description des coûts	Méthode de facturation
TIC	Frais fixes par agent
Installations	Par mètre carré de terrain utilisé
Publications	Frais réel ou standard
Traduction et interprétation	Utilisation réelle

Constatation des charges

40. Les charges sont comptabilisées lorsque les biens/services sont fournis et acceptés par la CPS ou comme indiqué au point 41 de la Note 4 ci-après.
41. Si la CPS est le principal maître d'œuvre/gestionnaire d'un projet et confie à des sous-récepteurs l'exécution, en son nom, d'activités précises liées à des projets en vertu d'arrangements contractuels secondaires, les avances versées à ces organisations ne sont comptabilisées comme des charges qu'à la réception de pièces justificatives confirmant le caractère acceptable des dépenses, et uniquement après réception des biens/services y afférents, conformément aux instructions des bailleurs. En cas de mise en œuvre directe par la CPS, les charges sont comptabilisées lorsque les biens et services ont été reçus par l'Organisation.

Gestion du risque financier

42. La CPS est exposée à un certain nombre de risques financiers, à savoir : le risque de marché (comme le risque de change ou de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la CPS, qui est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers, vise à réduire autant que possible les effets potentiellement défavorables sur la santé financière de l'Organisation.

Le CRGA définit les grands principes de gestion des risques, ainsi que les politiques portant sur des questions particulières.

Risque de change

43. La CPS est exposée au risque de change induit par les fluctuations des monnaies, et notamment du cours du dollar d'Australie, des États-Unis d'Amérique, des Fidji et de Nouvelle-Zélande. Ce risque est plus spécifiquement lié aux contributions reçues et aux transactions réalisées dans des monnaies étrangères, ainsi qu'aux actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies étrangères.

Pour maîtriser le risque de change, la CPS a ouvert des comptes bancaires en plusieurs monnaies afin de profiter de l'issue la plus favorable et de régler les engagements libellés en monnaies étrangères dans la monnaie utilisée par le bailleur pour verser des fonds.

Deux contrats de change à terme étaient recensés au 31 décembre 2022 :

- (1) 6 000 000 dollars australiens dont le règlement a été effectué le 18 janvier 2023, et
- (2) 8 000 000 dollars australiens à livrer le 29 septembre 2023.

Sur la base des montants notionnels, par monnaie et dans la monnaie d'origine, au 31 décembre 2022, l'exposition des actifs financiers de l'Organisation au risque de change était la suivante :

Monnaie	2022	2021
AUD	8 552 874	2 076 443
NZD	2 782 108	4 561 712
USD	2 414 827	3 916 807
FJD	835 715	1 783 004

Les taux de change suivants ont été appliqués pour la conversion en euros :

Monnaie	Taux en fin d'exercice	
	2022	2021
AUD	0,6363	0,6415
NZD	0,5930	0,6042
USD	0,9351	0,8837
FJD	0,4224	0,4149

Analyse de sensibilité

44. Les montants exprimés ci-dessous détaillent l'impact sur le résultat qu'aurait eu une variation de 10 %, à la hausse ou à la baisse, des différentes monnaies par rapport à l'euro au 31 décembre 2022. La présente analyse part du principe d'une stabilité de toutes les autres variables, taux d'intérêt inclus.

		AUD		NZD		USD		FJD
Bénéfice ou perte 2022	+	544 219	+	164 979	+	225 810	+	35 301
	-		-		-		-	
Bénéfice ou perte 2021	+	133 204	+	275 619	+	346 128	+	73 977
	-		-		-		-	

Risque de crédit

45. La direction a mis en place une politique en matière de crédit ; l'exposition au risque de crédit est évaluée en permanence. La CPS est exposée au risque de crédit par le biais de ses actifs financiers, essentiellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres de créance et des produits à recevoir.

Pour les dépôts bancaires, créances incluses, seules les contreparties reconnues dont la santé financière est avérée peuvent être acceptées.

S'agissant des montants à recevoir, le risque de crédit est limité, puisque les contributions statutaires dues par les États et Territoires membres et les subventions spéciales des pays hôtes sont considérées comme des dettes souveraines. À la date de clôture, le risque de crédit était peu important.

Risque de liquidité

46. Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau de trésorerie suffisant et de disposer de ressources financières grâce à un montant d'espèces et des facilités de crédit appropriés.

Les passifs financiers de la CPS sont analysés ci-dessous ; ils sont regroupés en fonction de la durée restant jusqu'à l'échéance à la date de clôture des comptes.

Au 31 décembre 2022 :

Passifs financiers	1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 395 249	-	-	-	5 395 249
Emprunts	8 403	2 514 000	-	-	2 522 403
Total	5 403 652	2 514 000	-	-	7 917 652

Au 31 décembre 2021 :

Passifs financiers	1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	2 917 230	-	-	-	2 917 230
Emprunts	346 900	713 165	1 063 841	559 583	2 683 489
Total	3 264 130	713 165	1 063 841	559 583	5 600 719

Risque de flux de trésorerie et risque de juste valeur sur taux d'intérêt

Actifs financiers

47. Les investissements de la CPS détenus jusqu'à leur échéance (actifs financiers) étant à taux fixe, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.

Tous les investissements détenus jusqu'à leur échéance ont une échéance inférieure à deux ans et font l'objet d'un réinvestissement à l'échéance en fonction de l'analyse des flux de trésorerie. Il s'agit des investissements en valeurs mobilières à terme souscrits auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (BCI) pour un montant de 17 350 000 euros, de la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC) pour un montant de 27 000 000 euros et BNP Paribas pour un montant de 34 000 000 euros, investissements dont les taux d'intérêt oscillent entre 0,45 % et 1,40 % par an (voir Note 7).

Analyse des investissements détenus jusqu'à échéance	31/12/2022	31/12/2021
< à 3 mois	23 350 000	-
3 à 6 mois	1 000 000	4 470 000
6 à 12 mois	46 000 000	55 757 000
> à 12 mois	8 000 000	-
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	78 350 000	60 227 000

Passifs financiers

48. Les emprunts de la CPS (passifs financiers) sont à taux fixes (voir Note 14).

Par ailleurs, la CPS ne porte ni passif ni actif financier à taux fixe à leur juste valeur au compte de résultat. Par conséquent, les éventuelles variations des taux d'intérêt à la date de clôture de l'exercice n'auraient aucun impact sur l'état de la performance financière. En outre, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, considéré comme raisonnablement proche de la juste valeur.

Réserve générale

49. Le terme « réserve générale » désigne le fonds de réserve général établi au moyen de la dotation initiale de la CPS, auquel est imputé l'excédent ou le déficit opérationnel annuel.

Réserves particulières

50. Le terme « réserves particulières » désigne les fonds établis par le Directeur général à des fins particulières, avec l'approbation de l'organe directeur. Ils sont considérés comme affectés et, en principe, ne peuvent pas être utilisés pour une autre fin que celle spécifiée. Les réserves particulières incluent la réserve de change (voir Note 4, point 52).

Fonds spéciaux

51. Le terme « fonds spéciaux » désigne les fonds établis spécialement pour des entités qui s'autofinancent, à savoir le service de gestion immobilière et l'économat.

Réserve de change

52. Les éventuels gains ou pertes de change sont portés à la réserve de change. La réserve est utilisée pour couvrir la volatilité de l'euro par rapport aux monnaies utilisées par la CPS.

Engagements, provisions et actifs/passifs éventuels

Engagements

53. Les engagements correspondent aux charges et passifs à venir au titre de contrats conclus à la date de clôture des comptes, et auxquels la CPS peut difficilement se soustraire dans le cours normal de ses activités. Ils ne sont comptabilisés en tant que dépenses/passifs qu'à réception des biens ou services. Les engagements liés aux contrats de travail sont exclus. Les engagements comprennent :

- Les engagements en capital, c'est-à-dire le montant cumulé des dépenses d'investissement ayant fait l'objet d'un contrat, mais n'étant pas comptabilisées comme payées ou fournies à la clôture de l'exercice ;
- Les contrats de fourniture de marchandises et de prestation de service devant, selon la CPS, être livrés ou fournis dans le cadre de ses activités ordinaires ; et
- Les autres engagements non résiliables.

Provisions

54. Une provision est comptabilisée lorsque la CPS fait face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) qui résulte d'événements passés, qui peut être évaluée de manière fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour régler l'obligation. Les montants des provisions sont calculés en fonction de la valeur actuelle des charges jugées nécessaires pour éteindre l'obligation.

Actifs/passifs éventuels

55. Un actif éventuel est signalé lorsque l'entrée d'avantages économiques ou d'un potentiel de service est probable. Lorsqu'un actif éventuel devient quasi-certain et que son montant peut être évalué de manière fiable, l'actif et le produit correspondant sont portés aux comptes de l'exercice au cours duquel a eu lieu le changement.

56. Tout passif éventuel est signalé, sauf si la possibilité qu'il se concrétise est faible. Si la concrétisation du passif est probable, une provision est portée aux comptes de l'exercice au cours duquel la probabilité s'est inversée.

57. La CPS étant une organisation internationale à but non lucratif, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés.

Compensation entre produits et charges

58. Les produits et charges ne sont pas compensés, sauf si une norme comptable l'exige ou l'autorise. En règle générale, cela se produit lorsque des gains et des pertes découlent de transactions similaires.

Compensation entre actifs et passifs

59. Les actifs et les passifs sont compensés et le montant net n'est présenté à l'état de la situation financière que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif et le passif et l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et le passif simultanément.

Note 5

Information sectorielle

1. La CPS segmente ses sources de financement par secteur, en fonction de ses obligations envers les bailleurs ou les États et Territoires membres. Cette segmentation permet par ailleurs à l'Organisation de se fixer des objectifs et de prendre des décisions quant à l'affectation future des ressources en faveur des domaines d'action prioritaires.

Fonds ordinaires

2. Les fonds ordinaires sont principalement constitués des contributions statutaires dont doit s'acquitter chaque État et Territoire membre et des subventions spéciales des pays hôtes. Ces fonds font l'objet d'un suivi distinct, et la CPS est libre de les utiliser comme elle l'entend. Ils comprennent aussi des contributions volontaires et des produits divers, notamment les produits des intérêts. Les états financiers annuels sont le seul document que la CPS est tenue d'établir à l'intention des membres pour rendre compte de l'utilisation de ces fonds.

Fonds projet

3. Les fonds projet correspondent aux financements que les organismes bailleurs et les États et Territoires membres versent à la CPS en sus de leurs contributions statutaires, en faveur de projets et d'objectifs précis. La CPS n'est pas libre d'utiliser ces fonds comme elle l'entend. L'utilisation qui en est faite et les rapports financiers y afférents doivent satisfaire aux instructions reçues des bailleurs. L'Organisation prélève une redevance administrative comptabilisée en tant que recouvrement des coûts au fur et à mesure de la dépense desdits fonds.

Fonds spéciaux

4. Les fonds spéciaux regroupent les montants générés en interne au titre des activités du service de gestion immobilière et de l'économat de Nouvelle-Calédonie. L'économat vend, uniquement au personnel, des articles divers et des produits hors taxes. Le service de gestion immobilière gère les logements du parc immobilier de la CPS occupés par des agents de l'Organisation. Cette dernière prend à sa charge 75 % du montant estimé des loyers sur le marché, et les agents, les 25 % restants. L'utilisation que la CPS fait des excédents générés au titre de ces transactions n'est soumise à aucune restriction.

Note 6

Information sectorielle : état de la performance financière de l'exercice clos au 31 décembre 2022

	31/12/2022		31/12/2021		31/12/2022		31/12/2021		31/12/2022		31/12/2021		31/12/2022		31/12/2021	
	Euros Fonds ordinares	Euro Fonds fléchés	Euro Fonds ordinares	Euro Fonds fléchés	Euro Fonds fléchés	Euros Fonds spéciaux	Euros Fonds spéciaux	Euros Fonds spéciaux	Euros Fonds spéciaux	Euros Fonds spéciaux	Euros Fonds spéciaux	Euros Fonds spéciaux	Total fonds	Total fonds	Total fonds	Total fonds
Produits																
Contributions des pays membres	16 579 063		16 483 621	33 292 369	20 061 252	-	-	-	-	-	-	-	49 871 432	36 544 873	49 871 432	36 544 873
Autres partenaires du développement	-		-	39 798 694	29 713 276	-	-	-	-	-	-	-	39 798 694	29 713 276	39 798 694	29 713 276
Produits nets – service gestion immobilière	-		-	-	-	(106 336)	306 604	-	-	(106 336)	306 604	-	(106 336)	306 604	(106 336)	306 604
Produits nets – économe	-		-	-	-	65 712	64 082	-	-	65 712	64 082	-	65 712	64 082	65 712	64 082
Autres (dont intérêts)	619 329		1 005 575	-	-	-	-	-	-	-	-	-	619 329	1 005 575	619 329	1 005 575
Total produits	17 198 392		17 489 196	73 091 063	49 774 528	(40 624)	370 686	(40 624)	(40 624)	(40 624)	370 686	(40 624)	90 248 831	67 634 410	90 248 831	67 634 410
Charges																
Bureau du Directeur général	7 099 052		5 189 051	1 957 645	707 095	-	-	-	-	-	-	-	9 056 697	5 896 146	9 056 697	5 896 146
Opérations et gestion	5 881 656		5 017 651	74 591	148	-	-	-	-	-	-	-	5 956 247	5 017 799	5 956 247	5 017 799
Total – administration	12 980 708		10 206 702	2 032 236	707 243								15 012 944	10 913 945	15 012 944	10 913 945
Redevances de gestion des projets (recouvrement)	(7 271 437)		(4 669 623)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 271 437)	(4 669 623)	(7 271 437)	(4 669 623)
Dépenses administratives nettes	5 709 271		5 537 079	2 032 236	707 243								7 741 507	6 244 322	7 741 507	6 244 322
Géosciences, services maritimes et énergie	2 045 195		1 624 896	19 081 501	11 055 310	-	-	-	-	-	-	-	21 126 696	12 680 206	21 126 696	12 680 206
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	440 399		392 174	4 407 967	3 166 883	-	-	-	-	-	-	-	4 848 366	3 559 057	4 848 366	3 559 057
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	2 669 784		2 202 316	15 033 274	12 023 247	-	-	-	-	-	-	-	17 703 058	14 225 563	17 703 058	14 225 563
Ressources terrestres	1 442 040		1 281 003	6 575 638	5 228 278	-	-	-	-	-	-	-	8 017 678	6 509 281	8 017 678	6 509 281
Santé publique	1 142 742		858 197	7 684 265	4 786 020	-	-	-	-	-	-	-	8 827 007	5 644 217	8 827 007	5 644 217
Droits de la personne et développement social	691 876		675 011	7 724 510	3 826 639	-	-	-	-	-	-	-	8 416 386	4 501 650	8 416 386	4 501 650
Durabilité environnementale et changement climatique	673 512		564 576	7 623 218	7 097 438	-	-	-	-	-	-	-	8 296 730	7 662 014	8 296 730	7 662 014
Statistique pour le développement	921 012		955 616	2 928 454	1 883 470	-	-	-	-	-	-	-	3 849 466	2 839 086	3 849 466	2 839 086
Total – programmes	10 026 560		8 553 789	71 058 827	49 067 285								81 085 387	57 621 074	81 085 387	57 621 074
Total charges	15 735 831		14 090 868	73 091 063	49 774 528								88 826 894	63 865 396	88 826 894	63 865 396
Excédent net pour l'exercice	1 462 561		3 398 328	-	-	(40 624)	370 686	(40 624)	(40 624)	(40 624)	370 686	(40 624)	1 421 937	3 769 014	1 421 937	3 769 014
Fonds programmes pour 2022 et 2021 inclus comme suit dans les recettes fléchées :																
Produits																
Contributions des pays membres			15 159 966													
Autres partenaires du développement			1 290 128													
Total fonds programmes			16 450 094													
Fonds programmes 2022																
Fonds programmes 2021																

Note 7

Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance (en euros)

	31/12/2022	31/12/2021
(a) Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	31 440 701	37 001 170
Petite caisse	5 486	4 154
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	31 446 187	37 005 324
(b) Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance		
Courants	70 350 000	60 227 000
Non courants	8 000 000	-
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	78 350 000	60 227 000
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	109 796 187	97 232 324

Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance par monnaie

	31/12/2022	31/12/2021
Dollar australien	5 442 484	1 331 955
Franc Pacifique (CFP)	3 401 049	4 111 640
Euro	95 713 041	84 282 799
Dollar fidjien	380 748	763 829
Livre sterling	370 631	440 276
Dollar néo-zélandais	1 649 843	2 756 410
Tala (Samoa)	59 925	5 184
Dollar des Îles Salomon	61 077	26 663
Pa'anga (Tonga)	94 304	36 034
Dollar des États-Unis	2 258 104	3 461 248
Vatu (Vanuatu)	364 981	16 286
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	109 796 187	97 232 324

Note 8

Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir et charges à payer (en euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	3 213 432	3 119 179
Provision pour dépréciation	(1 152 023)	(1 046 423)
Total contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	2 061 409	2 072 756
Contributions statutaires – versements anticipés	(3 779 550)	-
Total contributions statutaires – versements anticipés	(3 779 550)	-
1 an	2 272 907	1 863 713
1 an – dépréciation	(211 498)	(105 600)
2 à 4 ans	316 800	684 527
2 à 4 ans – dépréciation	(316 800)	(369 884)
Plus de 4 ans	623 725	570 939
Plus de 4 ans – dépréciation	(623 725)	(570 939)
Total contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	2 061 409	2 072 756

Note 9

Autres créances et prépaiements (en euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Créances envers des tiers (dépôts)	60 224	64 480
Créances envers le personnel	105 946	82 640
Créances envers d'autres créanciers	749 565	477 267
Total autres créances et prépaiements	915 735	624 387

Note 10

Immobilisations corporelles

1. La CPS distingue deux catégories d'immobilisations corporelles : les actifs principaux et les actifs afférents aux projets. Les actifs principaux comprennent les actifs acquis et enregistrés par le service de gestion immobilière, les résultats qui s'y rapportent étant classés dans les fonds spéciaux. Le classement d'actifs dans une catégorie dépend principalement de la source de financement ayant servi à leur acquisition. Lorsque des fonds sont fournis en vue de travaux de rénovation, la catégorie préexistante de l'actif faisant l'objet de ces travaux est prise en considération à titre secondaire.
2. Au 31 décembre 2022, la CPS n'enregistre aucune dépréciation sur ses immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN EUROS)										
Description	Terrains	Bâtiments	Total foncier	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Agencements	Véhicules automobiles	Construction en cours	Total
Coût ou estimation										
Au 31 décembre 2021	6 392 274	31 262 774	37 655 048	3 836 136	4 101 595	365 171	122 901	1 338 757	549 153	47 968 761
Acquisitions – Note 10a	-	-	-	51 301	38 075	-	-	168 329	306 968	564 673
Cessions	-	-	-	(20 624)	-	-	-	(50 863)	-	(71 487)
Transferts	-	418 851	418 851	-	-	-	-	-	(418 851)	-
Au 31 décembre 2022	6 392 274	31 681 625	38 073 899	3 866 813	4 139 670	365 171	122 901	1 456 223	437 270	48 461 947
Amortissements cumulés										
Au 31 décembre 2021	-	(18 737 088)	(18 737 088)	(3 674 331)	(3 903 108)	(342 851)	(95 762)	(1 101 221)	-	(27 854 361)
Amortissements – Note 10b	-	(699 728)	(699 728)	(129 228)	(23 981)	(8 079)	(7 008)	(92 556)	-	(960 580)
Amortissements sur cessions	-	-	-	20 624	-	-	-	50 863	-	71 487
Au 31 décembre 2022	-	(19 436 816)	(19 436 816)	(3 782 935)	(3 927 089)	(350 930)	(102 770)	(1 142 914)	-	(28 743 454)
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2022	6 392 274	12 244 809	18 637 083	83 878	212 581	14 241	20 131	313 309	437 270	19 718 493
Soit :										
Fonds ordinaires	6 392 274	10 703 225	17 095 499	16 017	206 161	3 277	4 141	250 400	437 270	18 012 765
Fonds projet	-	1 541 584	1 541 584	67 861	6 420	10 964	15 990	62 909	-	1 705 728
	6 392 274	12 244 809	18 637 083	83 878	212 581	14 241	20 131	313 308	437 270	19 718 493
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2021	6 392 274	12 525 686	18 917 960	161 805	198 487	22 320	27 139	237 536	549 153	20 114 400

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)		
(a) Acquisitions	31/12/2022	31/12/2021
Fonds ordinaires	775 921	1 015 585
Fonds projet	26 183	18 041
Fonds spéciaux (gestion immobilière)	181 420	302 712
Transferts – fonds projet	(418 851)	(641 983)
Total	564 673	694 355
(b) Amortissements		
Immobilisations corporelles – fonds ordinaires	423 466	222 985
Immobilisations corporelles – fonds projet	189 988	208 686
Immobilisations incorporelles – fonds projet	6 486	6 486
Immobilisations incorporelles – fonds ordinaires	12 319	12 664
Fonds ordinaires et fonds projet	632 259	450 821
Moins compensation du crédit reporté	(196 474)	(215 172)
Amortissements nets – fonds ordinaires	435 785	235 649
Fonds spéciaux (gestion immobilière) – Note 17	328 321	492 587
Total amortissements	960 580	943 408
Soit :		
Immobilisations corporelles	941 775	924 258
Immobilisations incorporelles	18 805	19 150
Total	960 580	943 408

Note 11

Immobilisations incorporelles (en euros)

	Coût	Amortissements	Total
Au 31 décembre 2021	437 791	(411 712)	26 079
Acquisitions	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	(18 805)	(18 805)
Au 31 décembre 2022¹	437 791	(430 517)	7 274

Soit :	31/12/2022	31/12/2021
Fonds projet	7 274	26 079
	7 274	26 079

¹ Au 31 décembre 2022, la CPS n'enregistrait aucune dépréciation sur ses immobilisations incorporelles.

Note 12

Comptes fournisseurs et comptes de régularisation (en euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 175 828	2 770 234
Projets et autres comptes fournisseurs	219 421	146 996
Total comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 395 249	2 917 230

Note 13

Provisions

1. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les indemnités de réinstallation et la prise en charge des frais de rapatriement de l'agent, des membres de sa famille et de ses effets personnels dans son pays d'origine. Ces avantages sont prévus par le *Recueil des politiques relatives au personnel*. La provision pour les congés dans les foyers des expatriés est calculée sur trois ans et s'appuie sur une estimation de la taille moyenne des familles et des prix des billets d'avion.
2. Le montant de l'indemnité de réinstallation est fixe. Les frais de rapatriement sont calculés par rapport au coût réel au moment de la prise de fonctions de l'agent, coût jugé raisonnable par la direction en fin d'exercice.
3. La CPS a mis en place un régime de prévoyance à cotisations définies par le biais de la Caisse de prévoyance. Les agents et la CPS ont la possibilité d'y cotiser à parts égales, en versant le même pourcentage du salaire de base. Les avoirs de la Caisse de prévoyance sont investis dans des placements à terme à faible risque. Les sommes investies et les produits d'intérêts sont reversés aux agents sous forme d'avantage postérieur à l'emploi. La CPS n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si la Caisse n'a pas assez d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice considéré ou les exercices antérieurs. Les cotisations à ce régime de retraite sont portées à l'état de la performance financière de l'exercice concerné. La CPS n'a plus d'obligation de paiement une fois que les cotisations ont été versées. Le régime de prévoyance à cotisations définies est régi par le Règlement de la Caisse de prévoyance.
4. La provision pour dépenses non éligibles liées aux projets s'applique à des projets financés par les bailleurs. Il s'agit de projets pour lesquels un contentieux existe au sujet des justificatifs des montants dépensés ou pour lesquels toutes les dépenses ne seront pas éligibles au remboursement par les bailleurs.

	Avantages octroyés aux agents	Dépenses non éligibles liées aux projets	Autres provisions	Total
Clôture 31/12/2021	6 071 741	9 779 812	16 979	15 868 532
Ajouts	4 761 359	4 139 729	65 481	8 966 568
Reprises – utilisées/dépenses inéligibles remboursées	(4 720 130)	(3 422 449)	(16 979)	(8 159 558)
Reprises – dépenses acceptées par le bailleur	-	(2 788 883)	-	(2 788 883)
Clôture 31/12/2022	6 112 970	7 708 209	65 481	13 886 660

	31/12/2022	31/12/2021
Courants	11 788 521	13 546 341
Non courants	2 098 139	2 322 191
Total	13 886 660	15 868 532

La provision pour dépenses non éligibles liées aux projets comprend une provision générale correspondant à 5 % du montant des projets audités par l'UE et la CPS (60 020 969 euros en 2022, contre 57 207 872 euros en 2021), ainsi qu'une provision spécifique de 4 707 161 euros (contre 6 919 418 euros en 2021) fondée sur l'évaluation réalisée par la direction.

Note 14

Prêts et avances

	31/12/2022	31/12/2021
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	2 683 489	3 023 915
Moins remboursement du capital de l'emprunt	(2 683 489)	(340 426)
Total emprunts au 31 décembre	-	2 683 489
Caisse de prévoyance (logements)	2 522 403	-
Courants	8 403	346 900
Non courants	2 514 000	2 336 589
Total	2 522 403	2 683 489

La CPS a remboursé cinq emprunts à terme garantis contractés auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (BCI) et deux emprunts à terme non garantis auprès de la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC). Les emprunts à la BCI ont été soldés le 16 novembre 2022 et les emprunts auprès de la BNC, le 7 décembre 2022. Ils étaient tous liés à des placements immobiliers.

Caisse de prévoyance (logements)

- Le 28 octobre 2022, le service de gestion immobilière de la CPS a conclu un accord avec la Caisse de prévoyance aux termes duquel cette dernière lui a fourni une avance d'un montant de 300 000 000 XPF, soit 2 514 000 euros. Cette avance a été consentie à un taux d'intérêt annuel fixe de 2 % et sur une durée de deux ans.

Note 15

Crédit reporté – immobilisations corporelles (en euros)

CRÉDIT REPORTÉ – IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Description	Bâtiments	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Agencements	Véhicules automobiles	Immobilisations incorporelles	Total
Coût ou estimation								
Au 31 décembre 2021	2 151 780	1 684 284	884 400	149 001	64 135	493 174	87 171	5 513 945
Acquisitions	-	-	-	-	-	26 183	-	26 183
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2022	2 151 780	1 684 284	884 400	149 001	64 135	519 357	87 171	5 540 128
Amortissements cumulés								
Au 31 décembre 2021	(511 382)	(1 560 907)	(876 415)	(133 437)	(42 745)	(432 355)	(75 280)	(3 632 521)
Amortissements	(98 815)	(55 514)	(1 565)	(4 600)	(5 400)	(24 094)	(6 486)	(196 474)
Amortissements sur cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2022	(610 197)	(1 616 421)	(877 980)	(138 037)	(48 145)	(456 449)	(81 766)	(3 828 995)
Valeur après amortissement au 31 décembre 2022	1 541 583	67 863	6 420	10 964	15 990	62 908	5 405	1 711 133
Valeur après amortissement au 31 décembre 2021	1 640 398	123 377	7 985	15 564	21 390	60 819	11 891	1 881 424

	31/12/2022	31/12/2021
Courants	179 047	215 172
Non courants	1 532 086	1 666 252
Total	1 711 133	1 881 424

Note 16

Fonds projet non employés/(créances) (en euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Sommes détenues pour le compte des bailleurs	75 922 889	66 293 030
Sommes dues par les bailleurs	(4 296 465)	(3 538 565)
Montant net des fonds détenus pour le compte des bailleurs	71 626 424	62 754 465

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
			Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)	9 395 219	19 414 294	28 809 513	13 776 302	15 033 211	15 089 832	(56 621)
J00015	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	24/08/18	30/06/23	572 693	0	572 693	505 682	67 011	67 011	0
J00031	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/05/17	30/04/20	4 965	0	4 965	37	4 928	4 928	0
J00039	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19	31/07/24	627 979	2 901 436	3 529 415	2 518 956	1 010 459	1 010 459	0
J00188	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	28/05/19	30/06/24	137 426	342 058	479 484	348 278	131 206	131 206	0
J00221	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	12/09/19	31/12/23	230 152	388 323	618 475	389 004	229 471	229 471	0
J00223	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/10/19	31/12/22	276 844	285 748	562 592	192 200	370 392	370 392	0
J00249	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	13/02/20	30/06/21	(8 790)	0	(8 790)	(8 790)	0	0	0
J00251	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	23/03/20	30/06/23	926 816	688 503	1 615 319	379 025	1 236 294	1 236 294	0
J00277	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	27/11/20	15/12/23	88 290	191 525	279 815	67 702	212 113	212 113	0
J00042	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/18	30/09/21	365 032	0	365 032	189	364 844	364 844	0
J00291	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/21	31/12/23	1 137 816	970 118	2 107 934	2 039 562	68 372	68 372	0
J00033	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/18	31/12/21	102 486	0	102 486	90 411	12 075	12 075	0
J00047	Département développement social	01/01/19	31/12/23	84 551	1 428 191	1 512 742	410 669	1 102 073	1 102 073	0
J00074	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/18	31/12/19	27 258	0	27 258	27 258	(0)	0	(0)
J00318	Bureau du Directeur général	01/06/21	31/05/26	1 588 581	0	1 588 581	295 097	1 293 484	1 293 484	0
J00320	Division santé publique – Bureau du Directeur	21/06/21	30/06/23	273 081	0	273 081	153 836	119 244	119 244	0
J00346	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	06/10/21	31/03/23	204 771	0	204 771	140 071	64 700	64 700	0
J00306	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	23/04/21	31/12/23	445 557	99 680	545 237	388 244	156 993	156 993	0
J00310	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/06/21	30/06/24	1 839 707	4 986 162	6 825 869	2 521 612	4 304 257	4 304 257	0
J00321	Division statistique pour le développement	01/09/21	31/08/22	481 580	342 009	823 589	823 589	0	0	0
J00336	Division droits de la personne et développement social	23/12/21	30/06/26	(7 574)	5 000 839	4 993 265	1 744 201	3 249 064	3 249 064	0
J00369	Division droits de la personne et développement social	10/02/22	30/06/26	0	944 235	944 235	495 411	448 824	448 824	0
J00384	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	17/06/22	30/06/23	0	57 939	57 939	16	57 923	57 923	0
J00385	Division droits de la personne et développement social	17/06/22	31/12/22	0	94 997	94 997	8 861	86 136	86 136	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS											
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs	
J00386	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	17/06/22	31/07/24	Initiative régionale aux Îles Cook – Conseillers techniques déployés dans le pays (pêches côtières et aquaculture)	0	499 986	499 986	16	499 970	499 970	0
J00371	Directeur général adjoint (Opérations et intégration)	11/03/22	28/02/23	Évaluation indépendante du partenariat	0	134 722	134 722	186 407	(51 685)	0	(51 685)
J00379	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	01/06/22	30/11/22	Pavillon du Pacifique	0	57 824	57 824	58 759	(935)	0	(935)
J00125	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	26/04/12	30/06/19	Programme océanien détiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques (PALS)	(4 001)	0	(4 001)	0	(4 001)	0	(4 001)
Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)				18 200 518	19 287 107	37 487 624	14 161 624	23 326 001	23 357 127	(31 125)	
J00020	Division ressources terrestres – Agriculture durable	28/06/18	01/12/19	Faire face à la menace que constitue le rhinocéros du cocotier aux Îles Salomon	2 757	(791)	1 966	1 965	0	0	0
J00043	Division santé publique – Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles	07/08/18	31/12/22	Action plurisectorielle de lutte contre les MNT en Océanie	803 870	0	803 870	833 140	(29 270)	0	(29 270)
J00076	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/19	31/03/22	Améliorer l'accès au financement climatique en Océanie	61 854	(230)	61 624	61 624	0	0	0
J00080	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	12/10/18	28/02/24	Programme océanien de sécurité des transports maritimes intérieurs	296 932	0	296 932	118 049	178 883	178 883	0
J00140	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/15	31/12/19	Renforcement de la sécurité hydrique dans les atolls	(42 241)	0	(42 241)	(43 338)	1 097	1 097	0
J00150	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	22/02/18	01/07/23	Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique	1 621 931	329 584	1 951 515	991 468	960 046	960 046	0
J00184	Division statistique pour le développement	17/05/19	30/09/23	Projet pour l'amélioration de l'accès aux données et statistiques océaniques (Division statistique pour le développement/TIC)	343 077	1 481 906	1 824 983	1 299 412	525 571	525 571	0
J00189	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	01/01/16	31/12/22	Amélioration de la gestion halieutique au profit de la sécurité alimentaire et de la pérennisation des moyens de subsistance	453 044	0	453 044	453 044	0	0	0
J00198	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/06/17	28/02/24	Évaluation des stratégies de gestion océaniques	1 523 410	0	1 523 410	550 598	972 811	972 811	0
J00199	Bureau du Directeur général – Stratégie, performance et amélioration continue	14/06/19	28/02/20	Renforcement des capacités océaniques en matière de suivi, évaluation, recherche et amélioration continue – Phase 1	(22 840)	0	(22 840)	(22 840)	0	0	0
J00200	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	14/06/19	31/03/24	Centre de la Communauté du Pacifique pour la science marine (PCCOS)	1 486 837	0	1 486 837	1 051 837	435 000	435 000	0
J00224	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/10/19	20/12/24	Sensibilisation et réponse à la propagation du rhinocéros du cocotier en Océanie	282 001	577 692	859 693	380 923	478 770	478 770	0
J00264	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	19/06/20	31/12/24	Gestion de la pénurie d'eau	3 827 780	3 292 582	7 120 362	1 033 246	6 087 116	6 087 116	0
J00265	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	26/06/20	30/06/23	Sécurité hydrique à Vaitupu	682 549	0	682 549	150 505	532 044	532 044	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00279	Bureau du Directeur général – Stratégie, performance et amélioration continue	03/12/20	Renforcement des capacités en suivi, évaluation et amélioration continue dans le Pacifique	451 825	704 914	1 156 740	523 073	633 667	633 667	0
J00041	Division santé publique – Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles	07/08/18	MFAT – Fonds programmes	(802)	0	(802)	(802)	0	0	0
J00231	Division ressources terrestres – Bureau de la Directrice	01/01/20	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	167 047	503 049	670 096	413 715	256 381	256 381	0
J00232	Division statistique pour le développement	01/01/20	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	68 975	269 491	338 465	110 260	228 205	228 205	0
J00236	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/01/20	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	122 159	149 717	271 876	379	271 497	271 497	0
J00237	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/20	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	504 814	682 710	1 187 523	664 861	522 662	522 662	0
J00238	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/20	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	44 868	299 434	344 302	265 105	79 197	79 197	0
J00239	Durabilité environnementale et changement climatique	01/01/20	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	107 312	209 604	316 916	228 527	88 389	88 389	0
J00240	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	01/01/20	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	470 322	852 878	1 323 201	805 418	517 783	517 783	0
J00241	Département développement social	01/01/20	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	225 357	179 660	405 017	197 135	207 882	207 882	0
J00242	Bureau du Directeur général – Stratégie, performance et amélioration continue	01/01/20	MFAT – Fonds programmes 2020-2024 – Financements à visée spécifique	617 538	479 094	1 096 632	531 914	564 718	564 718	0
J00284	Division santé publique – Bureau du Directeur	16/12/20	COVID-19 – Renforcer les capacités des îles Cook dans le domaine de la santé publique	235 442	0	235 442	237 298	(1 856)	0	(1 856)
J00312	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème	27/05/21	Changement climatique et pêche thonière	1 074 337	0	1 074 337	462 409	611 928	611 928	0
J00316	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/06/21	MFAT – Projet PaCREF	77 025	0	77 025	70 323	6 701	6 701	0
J00319	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	17/06/21	PARTheR 2.0 – Analyse des risques	547 380	325 935	873 315	91 042	782 273	782 273	0
J00324	Division droits de la personne et développement social	01/07/21	Mise en œuvre des lois contre les violences domestiques	364 615	393 372	757 987	217 155	540 832	540 832	0
J00326	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	28/06/21	Gestion intégrée de la ressource en eau – Tuvalu	353 402	389 778	743 180	90 637	652 543	652 543	0
J00334	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	03/08/21	Pêches côtières et aquaculture durables pour les moyens de subsistance du Pacifique	316 282	991 538	1 307 820	779 876	527 944	527 944	0
J00345	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	28/10/21	Projet de renforcement de l'action et de la coopération régionales en matière de sécurité hydrique	303 149	149 970	453 119	265 158	187 961	187 961	0
J00328	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	12/10/21	MFAT – Partenariat trilatéral pour la phase 2 (EQAP)	646 646	952 653	1 599 299	1 063 929	535 370	535 370	0
J00286	Programme durabilité environnementale et changement climatique	23/12/20	Améliorer l'accès au financement climatique en Océanie	181 864	299 748	481 611	217 007	264 604	264 604	0
J00370	Interne – TIC	19/03/22	Éviter les urgences liées à l'eau – Évaluation de l'exposition environnementale des pays océaniques – Explorateur cartographique (Plateforme de données océaniques)	0	125 175	125 175	4 721	120 455	120 455	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00381	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	16/03/22	30/06/24	Sécurité et durabilité de l'eau potable à Kiriritimati	0	632 946	20 774	612 172	612 172	0
J00387	Division droits de la personne et développement social	22/06/22	30/06/25	Programme pour la mobilisation, l'autonomisation, et les débouchés économiques des jeunes Océaniens (PYEEP)	0	1 073 296	2 015	1 071 281	1 071 281	0
J00405	Division santé publique – Services de laboratoire	25/08/22	30/04/23	Renforcement des laboratoires et des capacités de dépistage	0	207 727	336	207 391	207 391	0
J00413	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème	13/12/22	31/03/26	Climatologie pour garantir l'accès aux thons du Pacifique	0	3 733 675	39 723	3 693 952	3 693 952	0
Union européenne (UE)				22 471 228	13 981 208	36 452 436	17 633 079	18 819 358	19 662 209	(842 851)
J00025	Programme durabilité environnementale et changement climatique	10/07/18	31/01/24	PACRES – Changement climatique en Océanie (Intra-ACP)	950 032	0	410 062	539 970	539 970	0
J00062	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	07/09/13	06/04/20	Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique (BSRP)	(4 250)	155 757	65 481	86 025	86 025	0
J00073	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	05/07/17	31/01/22	UE – Projet de résilience climatique de la préparation à El Niño dans le Pacifique Nord	13 095	0	13 095	408	12 687	0
J00075	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/19	30/06/23	UE – Généraliser les actions d'adaptation climatique dans le Pacifique entreprises au titre de l'Alliance mondiale	2 748 174	2 193 497	4 941 671	3 156 824	1 784 847	1 784 847
J00100	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/07/18	30/04/25	Partenariat marin Union européenne–Pacifique (PEUMP)	5 659 448	(1 070 900)	4 588 548	3 150 207	1 438 341	0
J00135	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/16	29/07/25	Base de données sur les limites maritimes (FFA)	42 863	0	42 863	23 880	18 983	0
J00141	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/08/14	01/08/19	UE/CPS – Projet KIRIWATSAN dans les îles périphériques –Phase 2	(50 998)	0	(50 998)	(50 998)	0	(0)
J00175	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	12/12/13	12/12/18	Amélioration de l'approvisionnement en eau potable à Kiriritimati	(48 575)	0	(48 575)	(48 575)	0	0
J00220	Programme durabilité environnementale et changement climatique	10/04/18	30/09/24	Programme PROTEGE	7 053 444	7 960 410	15 013 854	5 970 421	9 043 434	0
J00235	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/01/20	31/12/23	UE – Développement du Réseau océanien de surveillance de la santé publique	332 646	0	332 646	525 427	(192 781)	(192 781)
J00263	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/07/20	30/11/24	États fédérés de Micronésie – Volet énergies renouvelables et efficacité énergétique du projet EDMA	685 517	0	685 517	719 072	(33 555)	(33 555)
J00266	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	07/11/20	10/11/24	Sécurité et durabilité de l'eau potable à Kiriritimati	1 572 479	0	1 572 479	521 586	1 050 893	0
J00267	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	09/07/20	30/01/22	Initiative régionale intégrée pour l'alimentation et la sécurité en Océanie (PRISCO19)	596 398	(286 526)	309 872	309 872	0	0
J00278	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	20/11/20	31/01/22	Réponse à la COVID-19 en Micronésie (MICCO19)	(414 477)	1 003 572	589 095	690 024	(100 929)	(100 929)

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS											
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs	
J00301	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	23/03/21	23/01/25	Projet SAFE Pacifique	1 676 046	0	1 676 046	961 911	714 135	714 135	0
J00308	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/06/20	31/1/2/22	Appui en matière de santé face à la pandémie de COVID-19 en Océanie	895 354	0	895 354	790 064	105 290	105 290	0
J00297	Division droits de la personne et développement social	05/01/21	05/05/24	Projet ACP-UE de renforcement des capacités pour des industries culturelles et créatives pérennes en Océanie	846 266	750 000	1 596 266	196 672	1 399 594	1 399 594	0
J00356	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	13/12/21	13/1/2/24	Projet d'adoption de solutions de valorisation des déchets dans le Pacifique	947 664	0	947 664	175 486	772 178	772 178	0
J00404	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	30/08/22	28/02/27	Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique – Phase 2	0	2 168 443	2 168 443	10 774	2 157 669	2 157 669	0
J00380	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/05/22	28/02/23	Comprendre et améliorer la préparation et la réponse aux catastrophes	0	98 100	98 100	54 482	43 618	43 618	0
J00008	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	11/02/16	31/1/2/19	Programme océanien pour le développement de la filière cocotier	(63 407)	0	(63 407)	0	(63 407)	0	(63 407)
J00123	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/08/14	31/03/21	Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)	(452 180)	0	(452 180)	0	(452 180)	0	(452 180)
J00151	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	01/01/15	18/1/2/18	Renforcement des capacités des associations de commerce équitable et accompagnement des services de conseil agricole	(3 561)	3 561	(0)	0	(0)	0	(0)
J00152	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	12/06/12	12/07/18	Amélioration des services essentiels au profit de l'agriculture	(282 563)	282 563	0	0	0	0	0
J00153	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	16/10/13	30/06/18	Mise en œuvre du programme « Microprojets Fidji »	(84 340)	84 340	0	0	0	0	0
J00154	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	22/01/15	31/03/19	Projet voies d'accès rurales et infrastructures connexes	(124 598)	124 598	(0)	0	(0)	0	(0)
J00155	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	03/06/14	30/06/19	Projet de reboisement des contreforts dégradés de la ceinture sucrière	(19 250)	19 250	0	0	0	0	0
J00415	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	23/11/22	31/07/26	Solutions océaniques – Gestion intégrée de l'océan	0	494 544	494 544	0	494 544	494 544	0
				Banque mondiale	(144 045)	3 805 256	3 661 211	5 110 014	(1 448 803)	390 940	(1 839 743)
J00072	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/15	31/10/23	Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 1 PPCR TFOA1131	(81 511)	2 211 491	2 129 979	2 324 585	(194 606)	0	(194 606)
J00137	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/15	31/10/23	Banque mondiale – Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 1 IDA D074-4P	(88 532)	608 540	520 008	608 729	(88 721)	0	(88 721)
J00138	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	23/06/17	31/05/23	Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 2	313 739	485 225	798 964	659 975	138 989	138 989	0
J00139	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	17/12/18	30/04/23	Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique (PCRAFI) – Phase 2	(468 329)	0	(468 329)	1 088 087	(1 556 417)	0	(1 556 417)
J00262	Division statistique pour le développement	01/07/20	30/06/25	Innovation statistique et renforcement des capacités dans les pays insulaires océaniques	180 589	500 000	680 589	428 638	251 951	251 951	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Tous les organismes des Nations Unies				(569 830)	4 174 029	3 604 199	2 579 164	1 025 036	1 267 332	(242 296)
J00034	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/01/18	31/12/23	(180 479)	1 156 015	975 536	669 006	306 530	306 530	0
11 ^e FED – Partenariat pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles dans le Pacifique										
J00136	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	19/12/18	31/12/23	(111 086)	374 026	262 940	280 371	(17 431)	0	(17 431)
Projet d'adaptation côtière de Tuvalu										
J00142	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/04/15	01/06/22	(29 975)	300 827	270 852	264 476	6 375	6 375	0
PNUD – Programme « De la montagne au récif »										
J00228	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/10/19	04/07/22	3 803	41 857	45 661	45 661	0	0	0
Projet « De la montagne au récif » (Fidji)										
J00243	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	13/01/20	31/07/20	62	0	62	62	0	0	0
PNUD – Projet « De la montagne au récif » (Iles Marshall)										
J00274	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	21/10/20	06/11/24	(48 273)	633 494	585 221	652 894	(67 674)	0	(67 674)
PNUD – Programme d'adaptation côtière										
J00269	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	29/04/20	31/05/21	25 360	(16 088)	9 272	9 272	0	0	0
PNUJ/GRID – Renforcer les capacités pour mieux affronter les risques										
J00280	Département développement social	10/01/20	31/12/22	(13 808)	27 195	13 387	13 387	0	0	0
UNFPA – Assistance (collecte et analyse de données)										
J00124	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/04/17	30/06/23	(46 312)	200 000	153 688	194 868	(41 179)	0	(41 179)
Centre océanien pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PCREEE)										
J00302	Division droits de la personne et développement social	25/01/21	30/09/23	(103 567)	289 688	186 122	283 887	(97 765)	0	(97 765)
Initiative Spotlight										
J00304	Division statistique pour le développement	06/04/21	31/12/22	(65 567)	95 869	30 302	39 085	(8 784)	0	(8 784)
UNFPA (Bureau sous-régional du Pacifique)/CPS – Programme de travail 2021										
J00340	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	10/08/21	31/12/24	111	32 973	33 084	42 449	(9 366)	0	(9 366)
Programme ACP-UE en faveur des minéraux du développement – Phase 2 (Fidji)										
J00358	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	13/12/21	31/12/26	0	1 038 173	1 038 173	83 746	954 427	954 427	0
Amélioration des services d'information et de connaissances sur le climat										
J00258	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	29/05/20	30/09/20	(98)	0	(98)	0	(98)	0	(98)
Programme conjoint PNUJ/ONUDI pour l'accueil et la gestion des CTCN										
Bureau de météorologie				316 992	719 423	1 036 414	749 267	287 147	287 147	0
J00064	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/18	30/06/23	316 992	719 423	1 036 414	749 267	287 147	287 147	0
Programme de soutien climat et océans – Pacifique – Phase 2										
Coopération autrichienne pour le développement (ADC)				274 033	400 000	674 033	147 242	526 790	526 790	0
J00343	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/01/21	31/12/25	274 033	400 000	674 033	147 242	526 790	526 790	0
PCREEE – Deuxième phase opérationnelle (2021-2025)										

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR)				782 608	1 414 119	2 196 727	1 447 883	748 845	792 351	(43 507)
J00001	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	01/09/15	31/1/2020	Optimisation de la santé des sols des atolls/ACIAR	9 731	13 122	(454)	23 307	23 307	0
J00003	Division ressources terrestres – Agriculture durable	28/11/17	28/02/22	Gestion des sols en Océanie	(15 199)	4 145	(9 309)	(1 745)	0	(1 745)
J00012	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/07/16	31/03/23	Débouchés commerciaux pour le cacao	56 409	58 123	131 846	(17 313)	0	(17 313)
J00013	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/01/18	30/06/23	Paysages climato-intelligents	26 877	0	33 886	(7 009)	0	(7 009)
J00018	Division ressources terrestres – Agriculture durable	10/05/17	31/03/22	Intégration des systèmes de gestion des cultures protégées	80 418	0	80 418	6 107	6 107	0
J00019	Division ressources terrestres – Agriculture durable	26/06/18	30/09/23	Lutte contre les menaces émergentes (maladies/ravageurs) pour l'horticulture insulaire océanienne	164 313	469 757	634 070	470 539	470 539	0
J00182	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	29/03/16	31/12/24	Financement à long terme pour la culture ex-situ d'aracées et d'ignames	8 678	53 853	62 531	24 843	24 843	0
J00205	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	28/05/19	31/12/24	Sauvegarde de la diversité génétique du cocotier et réintroduction	139 231	233 957	373 189	129 507	129 507	0
J00214	Division statistique pour le développement	01/08/19	31/03/23	Améliorer la nutrition au moyen de l'agriculture et des pêches	144 029	19 986	164 014	159 376	4 639	4 639
J00223	Division ressources terrestres – Direction	01/01/18	30/06/22	Division ressources terrestres/ACIAR – Fonds programmes 2018-2020	66 239	0	66 239	0	0	0
J00084	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/06/17	01/06/19	Programme de renforcement des capacités financé par l'ACIAR	18 209	0	18 209	0	0	0
J00086	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/18	30/06/22	Partenariat stratégique avec l'ACIAR – Division ressources terrestres et Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	20 055	0	20 055	0	0	0
J00300	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	18/02/21	31/01/26	Filière cocotier et autres ressources forestières non traditionnelles	55 653	140 767	196 420	56 257	56 257	0
J00360	Division ressources terrestres – Direction	15/12/21	31/05/23	Élaborer un cadre pour la collaboration scientifique régionale en Océanie	0	128 043	128 043	14 840	14 840	0
J00361	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	02/02/22	31/01/23	Financement de cours de transition pour des participants aux projets de l'ACIAR	0	3 651	3 651	(1 756)	0	(1 756)
J00364	Division ressources terrestres – Direction	01/01/22	31/12/26	ACIAR – Fonds programmes 2022-2026	0	158 793	158 793	50 510	50 510	0
J00365	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	01/01/22	31/12/26	ACIAR – Fonds programmes 2022-2026	0	129 922	129 922	3 838	3 838	0
J00398	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	19/08/22	31/12/24	Améliorer la résilience et la biosécurité des tubercules	0	0	0	(15 682)	0	(15 682)
J00009	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/16	31/03/21	Systèmes d'agroforesterie	7 352	0	7 352	0	7 352	0
J00011	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/16	31/05/21	Domestication et culture du bois de santal	612	0	612	0	612	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
DT Global Australia Pty Ltd										
J00253	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/04/20	Préparation en santé animale (peste porcine africaine)	(4 656)	19 376	14 720	13 702	1 018	6 419	(5 401)
J00288	Division ressources terrestres – Agriculture durable	05/01/21	Soutien au projet « Food Futures » du DFAT à Tuvalu	(11 406)	19 376	7 970	13 371	(5 401)	0	(5 401)
J00244	Division ressources terrestres – Agriculture durable	20/12/19	Soutien initial au projet « Food Futures » à Tuvalu	331	0	331	331	(0)	0	(0)
				6 419	0	6 419	0	6 419	6 419	0
Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique (FFA)				(35 319)	570 004	534 685	1 105 455	(570 770)	0	(570 770)
J00110	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème	01/07/16	FFA – Services d'observation régionale – Recouvrement des coûts	(113 337)	361 029	247 692	283 726	(36 035)	0	(36 035)
J00111	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	27/06/17	FFA/MFAT – Amélioration de la politique et de la gestion de la pêche thonière à la palangre dans le Pacifique Sud (accord TK)	(49 644)	0	(49 644)	190 415	(240 059)	0	(240 059)
J00119	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/07/18	FFA – Documentaiton des captures et dispositif de conformité	127 349	88 939	216 288	255 932	(39 644)	0	(39 644)
J00388	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	15/06/22	FEM3 – Démarches axées sur le changement climatique et les écosystèmes	0	120 349	120 349	375 382	(255 033)	0	(255 033)
J00225	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	18/10/19	Ateliers PIRFO (novembre 2019)	313	(313)	0	0	0	0	0
Royal Botanic Gardens, KEW										
J00010	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/16	Garfield Weston – Banque mondiale de semences arboricoles	16 456	0	16 456	2 828	13 628	13 628	0
Agence française de développement (AFD)				2 117 065	1 275 415	3 392 480	1 988 577	1 393 903	1 393 903	0
J00270	Programme durabilité environnementale et changement climatique	18/11/20	Initiative KIWA – Appui technique à l'élaboration de projets	337 368	0	337 368	161 826	175 542	175 542	0
J00044	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/01/18	Réseau océanien de surveillance de la santé publique (ROSSP)	1 839 994	0	1 839 994	1 216 775	623 219	623 219	0
J00317	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	28/05/21	Réseau océanien de fermes pédagogiques biologiques (KIWA)	(60 297)	925 415	865 118	564 608	300 510	300 510	0
J00372	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	05/01/22	ROSSP-Volet numérique lutte contre crise sanitaire	0	350 000	350 000	55 369	294 631	294 631	0
Banque asiatique de développement (BAoD)				103 492	1 595 448	1 698 940	369 265	1 329 675	1 329 675	0
J00309	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	20/09/21	BAoD – Projet PaREF	103 492	1 595 448	1 698 940	369 265	1 329 675	1 329 675	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00014	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	04/10/18	31/03/20	Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)	0	(388)	(388)	0	0	0
				PROE – Mise en place du reboisement et de l'agroforesterie	0	(388)	(388)	0	0	0
J00181	Division santé publique – Services de laboratoire	01/01/18	29/09/22	Centres de lutte contre la maladie des États-Unis d'Amérique (CDC)	586 246	604 644	3 873	600 771	600 771	0
				Fonds projet CDC – 2016-2021	586 246	604 644	3 873	600 771	600 771	0
J00002	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/11/16	31/07/19	Southeast Asian Regional Center for Graduate Study and Research in Agriculture (SEARCA)	0	(15 033)	(15 033)	0	0	0
				Soutenir les petits producteurs grâce à des services renforcés de conseil agricole	0	(15 033)	(15 033)	0	0	0
J00303	Division statistique pour le développement	01/02/21	31/08/22	Institut de la statistique de Nouvelle-Zélande	16 269	35 769	24 866	10 903	10 903	0
				Appui au service national de la statistique des Îles Cook pour la réalisation d'enquêtes d'évaluation rapide	6 506	8 696	8 696	0	0	0
J00314	Division statistique pour le développement	20/05/21	30/06/22	Assistance technique en matière d'analyse de données/d'enquêtes d'évaluation rapide (service national de la statistique de Niue)	4 303	10 382	10 382	0	0	0
J00315	Division statistique pour le développement	20/05/21	31/08/23	Assistance technique en matière d'analyse de données/d'enquêtes d'évaluation rapide (service national de la statistique de Tokelau)	5 460	16 690	5 788	10 903	10 903	0
J00399	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	29/08/22	30/06/24	Conservation International Foundation	0	323 336	152 068	171 268	171 268	0
				Mécanisme de financement de la préparation de projets du PVC (thons) – Études 2, 3, 8-10	0	182 863	102 675	80 188	80 188	0
J00410	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	14/10/22	02/10/24	Mécanisme de financement de la préparation de projets du PVC (thons) – Études 1, 4-7	0	140 473	49 393	91 080	91 080	0
J00348	Division ressources terrestres – Agriculture durable	05/02/21	31/08/22	Centre australien pour la recherche agricole internationale (CSIRO)	0	14 069	14 069	0	0	0
				Transformer les systèmes de production alimentaire côtière en Océanie	0	14 069	14 069	0	0	0
J00201	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/03/19	30/04/22	Fonds Pacifique	235 520	487 520	76 829	410 692	410 692	0
J00259	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/08/20	31/12/23	Fonds Pacifique – Année 2019	4 533	4 533	2 707	1 826	1 826	0
J00313	Directeur général adjoint (Opérations et intégration)	16/04/21	31/03/25	Fonds Pacifique – Année 2020	27 987	27 987	5 661	22 327	22 327	0
J00375	Directeur général adjoint (Opérations et intégration)	07/04/22	31/12/24	Fonds Pacifique – Année 2021	203 000	203 000	65 055	137 945	137 945	0
				Fonds Pacifique – Année 2022	0	252 000	3 406	248 594	248 594	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
			États fédérés de Micronésie	216 983	55 839	272 822	1 075	271 746	285 667	(13 920)
J00341	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/06/21	États fédérés de Micronésie – PCD RD21-0019 – Suivi des DCP	(12 845)	0	(12 845)	1 075	(13 920)	0	(13 920)
J00178	Bureau du Directeur général – Bureau régional pour la Mélanésie	01/01/19	CPS/Micronésie – Fonds contrepartie	229 827	55 839	285 667	0	285 667	285 667	0
			Fonds vert pour le climat (FVC)	864 455	1 158 680	2 023 135	220 382	1 802 753	1 802 753	0
J00204	Programme durabilité environnementale et changement climatique	15/06/19	FVC/États fédérés de Micronésie – Appui à la planification et aux activités préparatoires – Phase 2	210 546	0	210 546	201 487	9 058	9 058	0
J00351	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Micronésie	20/10/21	Programme EDA FVC/États fédérés de Micronésie – Activités	653 909	0	653 909	7 058	646 852	646 852	0
J00396	Programme durabilité environnementale et changement climatique	03/08/22	CPS – Préparation régionale	0	612 225	612 225	2 613	609 612	609 612	0
J00407	Programme durabilité environnementale et changement climatique	13/10/22	FVC/États fédérés de Micronésie – Appui à la planification et aux activités préparatoires – Phase 3	0	546 455	546 455	9 224	537 231	537 231	0
J00357	Programme durabilité environnementale et changement climatique	20/10/21	Programme EDA FVC/États fédérés de Micronésie – Part versée aux entités accréditées	38 713	0	38 713	0	38 713	38 713	0
			Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	119 562	77 987	197 549	158 349	39 199	73 680	(34 480)
J00007	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	17/12/18	Utilisation de biotechnologies modernes pour assurer la sécurité alimentaire dans les pays océaniques	68 410	0	68 410	45 920	22 490	22 490	0
J00289	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	14/12/20	Sauvegarde des variétés menacées de cocotier	48 284	0	48 284	3 325	44 959	44 959	0
J00257	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	08/04/20	Étude technique sur la corrélation entre le changement climatique et la sécurité alimentaire	9 622	(8 261)	1 360	1 360	(0)	0	(0)
J00311	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	24/05/21	Renforcement de la sécurité hydrique et alimentaire et de la résilience face au changement climatique dans les pays insulaires volcaniques	(6 089)	29 779	23 690	58 170	(34 480)	0	(34 480)
J00329	Division statistique pour le développement	20/07/21	Services de données permettant d'accélérer la transformation agricole et le développement rural durable	(666)	31 838	31 172	31 172	0	0	0
J00394	Division ressources terrestres – Agriculture durable	10/08/22	Mise en place du régime régional d'homologation des pesticides dans les îles du Pacifique	0	24 632	24 632	18 402	6 230	6 230	0
J00171	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/01/18	Projet d'action contre la désertification	4 758	(4 758)	0	0	0	0	0
J00376	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	06/05/22	Mise au point d'un Système régional océanien pour les indications géographiques	0	23 950	23 950	0	23 950	23 950	0
			Administration nationale des océans et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA)	(116 493)	215 424	98 931	241 232	(142 300)	0	(142 300)
J00323	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/21	Appui au renforcement des capacités et à la formation – CPS	(116 493)	215 424	98 931	241 232	(142 300)	0	(142 300)

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
			Agence allemande de coopération internationale (GIZ)	43 803	520 461	564 264	422 071	142 192	142 192	0
J00268	Programme durabilité environnementale et changement climatique	01/10/20	30/06/22	41 788	225 560	267 348	260 792	6 557	6 557	0
J00389	Programme durabilité environnementale et changement climatique	01/07/22	31/12/23	0	250 000	250 000	161 260	88 740	88 740	0
J00395	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/04/22	30/06/23	0	44 901	44 901	20	44 881	44 881	0
J00169	Interne – TIC	– en cours		2 014	0	2 014	0	2 014	2 014	0
			Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA)	101 310	(97 608)	3 702	3 115	586	586	0
J00203	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/09/16	30/06/19	100 723	(97 608)	3 115	3 115	0	0	0
J00202	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche côtière	01/01/14	30/06/23	586	0	586	0	586	586	0
			Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique	411 362	457 999	869 361	502 613	366 748	371 403	(4 654)
J00227	Division ressources terrestres – Agriculture durable	13/11/19	31/01/21	7 520	(6 600)	921	921	0	0	0
J00339	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	22/07/21	21/07/22	70 558	0	70 558	62 814	7 744	7 744	0
J00353	Division santé publique – Bureau du Directeur	13/12/21	13/05/22	287 660	0	287 660	287 660	0	0	0
J00359	Division santé publique – Bureau du Directeur	28/01/22	31/01/23	0	66 281	66 281	70 936	(4 654)	0	(4 654)
J00363	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/22	31/12/24	0	248 908	248 908	3 451	245 457	245 457	0
J00373	Interne – TIC	08/04/22	31/08/22	0	149 409	149 409	76 831	72 578	72 578	0
J00261	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	16/03/20	31/12/22	45 624	0	45 624	0	45 624	45 624	0
			Suède	1 477 343	694	1 478 037	1 290 128	187 909	187 909	0
J00029	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/18	30/06/21	117 677	0	117 677	81 138	36 539	36 539	0
J00352	Division droits de la personne et développement social	01/01/22	31/12/24	1 359 666	694	1 360 360	1 208 990	151 370	151 370	0
			Haut-commissariat du Canada	(17 772)	13 713	(4 059)	(4 059)	0	0	0
J00285	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Mélanésie	09/10/20	28/02/22	(17 772)	13 713	(4 059)	(4 059)	0	0	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00252	Division ressources terrestres – Agriculture durable	08/04/20	Landcare Research New Zealand Ltd	86 319	676 538	762 856	717 871	44 985	44 985	0
		31/12/24	MFAT – Des semences pour la vie	86 319	676 538	762 856	717 871	44 985	44 985	0
J00350	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	23/10/21	Palladium International Pty Ltd	18 339	274 875	293 215	30 694	262 521	262 521	0
		09/12/22	Validation d'une méthode de sélection du taro	18 339	0	18 339	18 339	0	0	0
J00382	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	06/06/22	Évaluation de la vulnérabilité des îles du Pacifique face au changement climatique	0	274 875	274 875	12 355	262 521	262 521	0
J00271	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	09/09/20	Ministère des Armées (France) Micropac – WARMAUS2020	10 402	440 000	450 402	141 231	309 170	309 170	0
		31/12/25		10 402	440 000	450 402	141 231	309 170	309 170	0
J00332	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	28/09/21	Ministère de l'éducation (Tuvalu) Projet TULEP	(15 197)	49 376	34 180	310	33 869	33 869	0
		30/11/25		(15 197)	49 376	34 180	310	33 869	33 869	0
J00327	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	19/05/21	Service national des pêches (Papouasie-Nouvelle-Guinée) Délimitation des eaux intérieures de Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée)	158 641	0	158 641	26 051	132 590	132 590	0
		31/12/23		158 641	0	158 641	26 051	132 590	132 590	0
J00402	Division statistique pour le développement	30/08/22	Vital Strategies Programme régional océanien de renforcement de la disponibilité et de la qualité des données sur les causes de décès	0	96 152	96 152	12 055	84 097	84 097	0
		31/03/23		0	96 152	96 152	12 055	84 097	84 097	0
J00342	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/04/21	Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN) Projet pour la sécurité de la navigation dans le Pacifique – Phase 3	43 885	315 291	359 176	435 633	(76 457)	0	(76 457)
		31/07/24		43 885	315 291	359 176	435 633	(76 457)	0	(76 457)
J00066	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19	Organisation maritime internationale (OMI) Programme intégré de coopération technique (PICT)	42 831	509 916	552 747	311 624	241 123	244 885	(3 761)
		31/12/22		36 764	278 915	315 679	200 277	115 402	115 402	0
J00132	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/04/16	Centre de coopération de technologie maritime pour le Pacifique (MTC-Pacifique)	6 067	67 067	73 134	73 134	0	0	0
J00392	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	13/07/22	Émissions de gaz à effet de serre et efficacité énergétique	0	0	0	3 761	(3 761)	0	(3 761)
J00393	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	13/04/22	Données relatives au coût du transport maritime en Océanie	0	64 622	64 622	34 451	30 171	30 171	0
J00403	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	14/09/22	TEST Biosaisures	0	99 312	99 312	0	99 312	99 312	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00349	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	22/09/20	31/12/21	Centre du commerce international (CCI) Soutien aux politiques inclusives et favorables aux activités commerciales et renforcement des capacités de production et des chaînes de valeur	18 753 (20 193)	(1 440)	(1 440)	0	0	0
J00292	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/12/20	31/10/22	International Seafood Sustainability Foundation (ISSF) ISSF – Impact des DCP sur les tortues	17 183 17 183	3 881	21 063	0	0	0
J00368	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	11/03/22	30/06/25	Université de Wollongong Projet de passerelle d'accès à l'UoW (fonds ACIAR)	0 0	57 582	57 582	27 340	27 340	0
J00344	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/09/21	01/09/23	The Ocean Foundation Plateforme régionale de formation sur l'acidification de l'océan	74 270 74 270	0	74 270	4 087	70 183	70 183
J00305	Division droits de la personne et développement social	28/09/20	30/06/22	Ambassade des États-Unis Initiative pour une bonne gouvernance dans le Pacifique bleu	(24 544) (24 544)	88 023	63 480	37 541	0	0
J00406	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	17/10/22	17/10/23	Tuvalu – Installations de biogaz domestiques à Funafuti	0	37 541	37 541	0	37 541	0
J00325	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/04/21	16/04/22	Université de Nouvelle-Angleterre Dispositif de soutien à la recherche pour les jeunes diplômés	7 322 612	27 162	34 485	11 852	11 852	0
J00287	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	09/12/20	30/06/23	Projet visant à améliorer la production et l'approvisionnement en petits ruminants	6 711	27 162	33 873	11 438	11 438	0
J00282	Division ressources terrestres – Agriculture durable	24/11/20	31/12/21	Université de Melbourne Agriculture de conservation et intensification durable	176 176	(8)	168	(0)	0	(0)
J00210	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	16/07/18	31/03/20	Haut-commissariat du Royaume-Uni Projet en faveur de l'égalité dans les pays océaniques du Commonwealth	304 812 54	281 240	586 052	68 139	35	0
J00337	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	30/07/21	31/07/23	Caractérisation des habitats benthiques – Projet océanien sur l'extension du plateau continental	304 758	281 240	585 998	68 104	68 104	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)				317 694	2 730 591	3 048 285	2 648 342	399 943	612 319	(212 376)
J00272	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	29/06/20	USAID – Projet de gouvernance dans le Pacifique Nord	(51 698)	160 915	109 217	104 341	4 876	4 876	0
J00330	Division droits de la personne et développement social	03/05/21	PROJECT Governance	439 414	2 142 887	2 582 301	1 974 857	607 444	607 444	0
J00335	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	30/09/21	Projet de conformité et de gestion des pêcheries côtières dans le Pacifique (PCFMC)	(1 323)	426 790	425 467	569 144	(143 677)	0	(143 677)
J00065	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	29/01/15	Projet de renforcement institutionnel dans les pays insulaires du Pacifique pour l'adaptation au changement climatique	(68 699)	0	(68 699)	0	(68 699)	0	(68 699)
Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC)				1 852 145	3 760 482	5 612 627	3 689 041	1 923 586	2 078 109	(154 524)
J00101	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/01/18	31/12/22	1 447 408	1 136 638	2 584 046	1 074 169	1 509 877	1 509 877	0
J00102	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/01/18	31/12/22	231 236	921 793	1 153 029	938 734	214 295	214 295	0
J00114	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/18	31/12/23	69 861	857 646	927 507	865 363	62 144	62 144	0
J00115	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/18	31/12/23	(9 641)	101 401	91 761	118 253	(26 493)	0	(26 493)
J00118	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/01/18	31/03/23	85 006	165 300	250 306	238 198	12 108	12 108	0
J00222	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/01/19	31/12/23	49 194	68 928	118 122	53 356	64 766	64 766	0
J00248	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/03/20	31/12/23	30 572	0	30 572	5 727	24 844	24 844	0
J00347	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	15/10/21	31/12/22	(6 390)	0	(6 390)	30 035	(36 425)	0	(36 425)
J00333	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	23/08/21	31/08/23	0	367 864	367 864	194 657	173 206	173 206	0
J00366	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/01/22	31/08/22	0	96 246	96 246	96 246	0	0	0
J00367	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	15/01/22	31/08/22	0	36 697	36 697	36 697	0	0	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
			Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC)	1 852 145	3 760 482	5 612 627	3 689 041	1 923 586	2 078 109	(154 524)
J00391	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	20/06/22	31/12/22	P107 : Évaluation des stocks de peaux-bleues dans le Pacifique Sud-Ouest	0	0	37 606	(37 606)	0	(37 606)
J00256	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/03/20	31/08/21	WCPFC – Projet 88 – Données acoustiques recueillies sur DCP (financement UE)	(54 000)	0	0	(54 000)	0	(54 000)
J00294	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/02/21	31/12/21	PRL approprié pour le marlin rayé dans le PSO	(3 542)	0	0	0	0	0
J00295	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/03/21	31/08/22	Évaluation des stocks de peaux bleues dans le PSO	(4 428)	4 428	0	0	0	0
J00296	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/02/21	31/12/23	Formation des observateurs à l'échantillonnage biologique des élastomères	16 868	0	16 868	16 868	16 868	0
				Organisation météorologique mondiale	10 511	16 672	27 183	17 323	17 323	(0)
J00219	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/19	31/03/21	Système de prévision de l'impact des inondations côtières FI-CIFDP	4 056	0	4 056	(0)	0	(0)
J00081	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19	28/02/22	Prévision de l'impact des inondations côtières : TV & KI	6 454	0	6 454	6 794	6 794	0
J00409	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	31/10/22	31/10/24	Initiative CREWS 2.0 (Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques) de l'OMM dans les PEID	0	16 672	16 672	10 529	10 529	0
				Divers bailleurs	3 508 372	2 293 355	5 801 727	3 539 572	3 561 249	(21 677)
J00038	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19	31/12/23	SPFSC et examen national de fin d'études secondaires	542 608	651 259	1 193 867	834 691	834 691	0
J00040	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19	30/04/23	Autres projets - Facturation des services fournis	8 854	23 054	31 908	5 900	5 900	0
J00063	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19	31/12/22	Commission des pêches du Pacifique central (CPSC)	(7 951)	0	(7 951)	(15 239)	0	(15 239)
J00068	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géosciences et énergie	01/01/18	31/12/23	Activités – Projet de levés géologiques et ressources terrestres	111 949	103 089	215 039	109 181	109 181	0
J00071	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/17	31/03/23	Alliance océanique pour la gestion des situations d'urgence (PIEMA)	697 306	607 167	1 304 472	307 074	307 074	0
J00145	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	30/11/18	31/12/22	Compte général POETCom	12 882	7 081	19 964	7 914	7 914	0
J00161	Bureau du Directeur général – Communication	01/01/19	31/12/19	Vidéo/Télévision/Pacific Way	2 118	3 079	5 197	(846)	0	(846)
J00167	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/01/19	31/12/23	Projets transversaux – Direction opérations et gestion	490 168	0	490 168	132 050	132 050	0
J00168	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/01/19	31/12/19	Fonds pour l'innovation de la CPS	819 357	179 537	998 894	998 888	998 888	0
J00170	Division ressources terrestres – Bureau de la Directrice	01/01/19	31/12/19	Compte consolidé – Division ressources terrestres	140 518	(36 917)	103 601	117 532	117 532	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
				3 508 372	2 293 355	5 801 727	2 262 155	3 539 572	3 561 249	(21 677)
J00180	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	01/01/19	Divers bailleurs	3 508 372	2 293 355	5 801 727	2 262 155	3 539 572	3 561 249	(21 677)
		31/12/19	Projets – Division géosciences, services maritimes et énergie	2 173 305	(195 303)	22 002	1 557	20 445	20 445	0
J00191	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche côtière – Général	01/01/19	Projet terminé (pêche côtière) – Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	15 443	0	15 443	15 443	0	0	0
J00211	Direction opérations et gestion – Service des finances	01/01/19	Finances – Examen des systèmes, politiques et procédures	104 963	0	104 963	(6 961)	111 924	111 924	0
J00290	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	01/01/20	CePaCT – Facturation des services fournis	3 051	3 419	6 470	(3 099)	9 569	9 569	0
J00400	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	05/09/22	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière – Facturation des services fournis	0	1 001	1 001	27	973	973	0
J00401	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	21/09/22	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes – Facturation des services fournis	0	160 933	160 933	(10 508)	171 441	171 441	0
J00408	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	03/11/22	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés – Facturation des services fournis	0	97 838	97 838	35 556	62 283	62 283	0
J00378	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/06/22	« Une seule santé » – Renforcer l'approche régionale	0	180 074	180 074	316	179 758	179 758	0
J00374	Division ressources terrestres – Agriculture durable	31/03/22	Renforcement des capacités du réseau PHOVAPS	0	80 041	80 041	23 403	56 638	56 638	0
J00383	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/03/22	COVID-19 – Appui à la réponse dans les pays océaniques	0	189 440	189 440	146 632	42 807	42 807	0
J00377	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	20/05/22	Projet EPIMAP (Partenariat pour un accès renforcé au marché océanique)	0	268 107	268 107	196 183	71 924	71 924	0
J00354	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	30/09/21	ROSSP – Amélioration de la sécurité sanitaire en faveur de la résilience en Océanie	0	0	0	5 591	(5 591)	0	(5 591)
J00307	Division droits de la personne et développement social	10/05/21	Programme pilote de réponse rapide à la COVID-19 (Fidji, Samoa, Tuvalu)	23 178	0	23 178	0	23 178	23 178	0
J00362	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	17/11/21	Mécanisme australien de gestion des ressources aux îles Salomon	0	45 085	45 085	0	45 085	45 085	0
J00298	Division santé publique – Bureau du Directeur	24/08/20	Renforcement des capacités, gestion USAID – Fidji/Kiribati/Nauru	40 099	78 471	118 570	0	118 570	118 570	0
J00147	Bureau du Directeur général – Bureau régional pour la Mélanésie	01/01/19	GIZ – Changement climatique	42 256	0	42 256	0	42 256	42 256	0
J00276	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche côtière – Général	13/11/20	MNHN – Réalisation d'un « E-NDF » sur les holothuries	5 000	0	5 000	0	5 000	5 000	0
J00156	Bureau du Directeur général	01/01/19	Comité consultatif de gestion, Comité d'audit et des risques	57 433	(57 433)	(0)	0	(0)	0	(0)
J00157	Bureau du Directeur général	01/01/19	Partenariat océanique contre les MNT – PIED	15 837	(15 837)	0	0	0	0	0
J00158	Bureau du Directeur général	01/01/19	Papouasie-Nouvelle-Guinée – Fonds petits États insulaires (PEI)	75 827	(75 827)	(0)	0	(0)	0	(0)
J00160	Bureau du Directeur général	01/01/19	CPS – Programme mettant à l'honneur les leaders de demain	5 779	(5 779)	0	0	0	0	0
J00162	Directeur général adjoint – Sciences et capacités	01/01/19	Cellule d'engagement stratégique 2016-2020	24 661	(24 661)	0	0	0	0	0

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022) PAR BAILLEUR, EN EUROS										
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2021	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
			Divers bailleurs	3 508 372	2 293 355	5 801 727	2 262 155	3 539 572	3 561 249	(21 677)
J00179	Division ressources terrestres – Direction	01/01/19	31/12/19	16 446	(16 446)	(0)	(0)	(0)	0	(0)
			Effets du changement climatique sur les maladies et les nuisibles menaçant les cultures alimentaires Nouvelle-Calédonie/Wallis et Futuna							
J00283	Interne – TIC	01/10/20	31/12/25	3 026	2 721	5 747	0	5 747	5 747	0
			Plateforme de données océaniques – Lettre d'accord avec des intervenants externes							
J00397	Division statistique pour le développement	01/01/19	31/12/23	0	40 162	40 162	0	40 162	40 162	0
			Facturation des services fournis							
J00083	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/15	31/12/18	34 650	0	34 650	0	34 650	34 650	0
			Fonds mondial – Fonds pour la région du Pacifique occidental							
J00069	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	14/05/18	31/12/21	5 608	0	5 608	0	5 608	5 608	0
			Fondation Pew – Atelier Ressources minérales des grands fonds marins							
			Réévaluation des projets (ouverture)	0	0	0	0	0	0	0
			Réévaluation des projets (changements)	0	88 874	0	0	0	0	0
			Réévaluation des projets (clôture)	0	0	88 874	0	88 874	88 874	0
			TOTAL	62 754 465	81 963 022	144 717 487	73 091 063	71 626 424	75 922 889	(4 296 465)

Note 17

Fonds spéciaux (en euros)

		31/12/2022	31/12/2021
Économat			
Ventes		666 548	629 730
Coûts des biens vendus			
	Stock en début d'exercice	434 926	429 855
Plus :	Achats	434 836	412 647
Coûts des biens à la vente		869 762	842 502
Moins :	Stock en fin d'exercice	429 171	434 926
Coûts des biens vendus		440 591	407 576
Marge brute		225 957	222 154
Marge brute (en %)			
		34 %	35 %
Moins : dépenses	Coûts de personnel	114 956	118 574
	Autres dépenses de fonctionnement	45 289	39 498
Total charges		160 245	158 072
Excédent net		65 712	64 082
Stocks nets détenus en fin d'exercice			
	Total stocks en fin d'exercice	429 171	434 926
	Moins : provisions pour obsolescence	12 651	12 651
	Stocks nets détenus en fin d'exercice	416 520	422 275

		31/12/2022	31/12/2021
Logements			
Revenus locatifs		2 472 673	2 141 806
Autres produits		14 256	2 000
Total produits		2 486 929	2 143 806
Moins : dépenses	Coûts de personnel	127 946	242 869
	Dépenses de fonctionnement et autres dépenses	157 835	72 263
	Location externe	1 095 210	808 824
	Réparation et maintenance	826 501	166 872
	Amortissements	328 321	492 587
	Charges financières	57 452	53 787
Total charges		2 593 265	1 837 202
Excédent/(déficit) net		(106 336)	306 604

Note 18

Contributions volontaires des pays membres

	31/12/2022	31/12/2021
Australie	6 111 873	6 018 400
France	305 000	305 000
Total	6 416 873	6 323 400

La France a apporté une contribution en nature au Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (CCPSO) en finançant directement un poste de chercheur du 15 septembre 2022 au 15 septembre 2024.

Note 19

Contributions statutaires et subventions des pays hôtes (en euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Samoa américaines	52 794	52 794
Australie	2 681 600	2 681 600
Îles Cook	43 576	43 576
États fédérés de Micronésie	67 794	67 794
Fidji	162 200	162 200
France	2 095 000	2 095 000
Polynésie française	108 800	108 800
Guam	57 822	57 822
Kiribati	58 073	58 073
Îles Marshall	43 576	43 576
Nauru	46 174	46 174
Nouvelle-Calédonie	485 185	485 185
Nouvelle-Zélande	1 717 900	1 717 900
Niue	35 196	35 196
Îles Mariannes du Nord	52 820	52 820
Palau	43 576	43 576
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 680	301 680
Pitcairn	35 196	35 196
Samoa	72 571	72 571
Îles Salomon	72 571	72 571
Tokelau	46 174	46 174
Tonga	63 353	63 353
Tuvalu	46 174	46 174
États-Unis d'Amérique	1 188 000	1 188 000
Vanuatu	131 300	131 300
Royaume-Uni	417 890	415 921
Wallis et Futuna	35 195	35 195
Total	10 162 190	10 160 221

Note 20

Produits des intérêts (en euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts sur dépôts à terme	455 071	447 289
Intérêts sur prêts automobiles	2 986	632
Total	458 057	447 921

Note 21

Coûts de personnel (en euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Salaires	28 394 772	24 429 172
Personnel temporaire/intérimaire	111 960	100 969
Provisions – départs et rapatriements	4 806 167	3 281 041
Indemnités	1 193 387	1 065 705
Logements	4 742 926	3 904 792
Assurance maladie	2 664 010	1 991 676
Caisse de prévoyance	2 256 041	1 912 208
Autres – formation et sécurité sociale	156 127	149 429
Total	44 325 390	36 834 992

Note 22

Dépenses de fonctionnement et autres dépenses (en euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Location externe	265 910	90 587
Consommables	3 799 688	2 952 414
Consommables (TIC)	1 330 743	925 946
Services collectifs	400 208	347 147
Fret et livraisons	322 584	162 620
Provisions – dépenses non éligibles des projets (Note 13)	-	113 326
Provisions – contributions statutaires	105 600	105 600
Provisions – autres	65 481	5 366
Réparation et maintenance	1 954 024	1 076 077
Publications et matériel de production	1 344 830	1 207 939
Frais d'audit externe	45 655	54 500
Frais d'audit des projets	71 733	21 091
Sécurité	179 634	136 386
Autres	295 130	395 882
Total	10 181 220	7 594 881

Note 23

Comparatif des montants effectifs et des montants inscrits au budget

1. Les produits sont inférieurs au budget essentiellement en raison d'un taux de mise en œuvre des projets inférieur à celui-ci. Le taux de mise en œuvre des projets et des programmes a été pénalisé par le ralentissement des activités après la levée des restrictions liées à la COVID-19, par l'allongement des délais de recrutement en raison de l'importance des volumes, par la capacité et la disponibilité des partenaires d'exécution, ainsi que par le niveau de plus en plus élevé des exigences en matière de conformité de certains bailleurs. La CPS a préparé un Plan stratégique 2022-2031 qui présente aux membres son orientation stratégique pour les dix années à venir. Les plans de travail annuels des divisions et le Cadre de résultats stratégiques seront utilisés pour suivre les progrès réalisés au regard du plan stratégique.
2. La baisse des dépenses est liée à la baisse du taux de mise en œuvre des projets. En outre, des économies ont été réalisées sur les salaires et les frais de fonctionnement.

Note 24

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la CPS sont les suivantes :

- i) La Caisse de prévoyance de la CPS (« la Caisse ») ; et
- ii) Les principaux membres de la direction.

Caisse de prévoyance de la CPS

La CPS conclut des transactions avec la Caisse de prévoyance. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et des avances fournies par la Caisse au service de gestion immobilière (voir Note 14). Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

	31/12/2022	31/12/2021
a) Transactions avec la Caisse de prévoyance (en euros)		
Cotisations retraite	2 336 663	2 310 966
Avance de la Caisse de prévoyance au service de gestion immobilière (intérêts inclus)	2 522 403	-

Principaux membres de la direction

Les principaux membres de la direction sont les personnes chargées et responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité. Au cours de l'exercice, les responsables suivants ont été désignés comme faisant partie des principaux membres de la direction : le Directeur général, le Directeur général adjoint – Sciences et capacités, le Directeur général adjoint – Opérations et intégration, le Directeur du Pôle communication institutionnelle, le Directeur des finances, la Directrice Stratégie, performance et amélioration continue, le Directeur des services d'information, la Directrice de l'intégration et de la mobilisation des ressources, les Directrices des antennes régionales (Mélanésie, Micronésie et Polynésie), la Directrice du Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement, le Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, le-la Directeur-riche de la Division géosciences, services maritimes et énergie, la Directrice de la Division ressources terrestres, le Directeur de la Division santé publique, le Directeur de la Division droits de la personne et développement social, le Directeur de la Division statistique pour le développement et le-la Directeur-riche du Programme durabilité environnementale et changement climatique.

La rémunération totale des principaux membres de la direction se compose du traitement, avantages à court terme inclus. Elle est détaillée ci-dessous (en euros) :

	31/12/2022	31/12/2021
Traitement	3 112 274	2 911 749

Note 25

Nombre d'agents

À la fin de l'exercice, la CPS comptait, en moyenne, 689 agents, contre 614 en 2021.

Note 26

Engagements et actifs/passifs éventuels

Actifs éventuels

1. Comme cela était déjà le cas à fin 2021, la CPS n'avait pas d'actif éventuel au 31 décembre 2022.

Passifs éventuels

2. Comme cela était déjà le cas à fin 2021, la CPS n'avait pas de passif éventuel au 31 décembre 2022.

Engagements

3. **Engagements en capital** : Le montant des dépenses d'investissement approuvées et engagées s'élevait à 310 223 euros au 31 décembre 2022, contre 382 186 euros en 2021.
4. **Fourniture de biens et prestation de services** : Au 31 décembre 2022, 15 176 089 euros de fourniture de biens et prestation de services avaient été engagés, contre 18 239 432 euros en 2021.

Note 27

Événements postérieurs à la clôture

La CPS a remboursé à l'UE des dépenses inéligibles pour un montant total de 0,4 million d'euros. D'autres cas de dépenses inéligibles émergent des audits des projets. Elles ont été entièrement traitées en fin d'exercice et n'auront donc aucun impact sur les résultats financiers futurs. La direction continue de travailler avec les auditeurs et l'UE pour réduire ces montants.

À ces exceptions près, entre la clôture de l'exercice et la rédaction du présent document, aucun élément, aucune transaction, ni aucun événement de nature inhabituelle et significative, susceptible d'avoir un impact important sur l'activité de la CPS, le résultat de cette activité ou la situation de la CPS dans les prochains exercices n'a été recensé.

Note 28

Modifications des données comparatives

Au besoin, les données comparatives ont été retraitées à la suite des changements de présentation intervenus pendant l'exercice.



Caisse de prévoyance

États financiers
et rapport d'audit
pour l'exercice clos au
31 décembre 2022







Rapport des auditeurs indépendants

aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique (« la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, l'état de la performance financière et l'état des mouvements des comptes des adhérents pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 6) détaillant les principales méthodes comptables et contenant d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de l'état des mouvements des comptes des adhérents du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice concerné, conformément à l'article 21 du Règlement de la Caisse.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. Conformément aux dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables, dispositions relatives à l'indépendance incluses, du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) et aux exigences déontologiques afférentes à notre activité d'audit des états financiers, nous sommes indépendants de la Caisse et nous avons respecté les autres principes déontologiques qui s'imposent en vertu desdites exigences et du Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation – Conventions comptables

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit les conventions comptables. Les états financiers sont établis en vue d'aider la Caisse à se conformer à l'article 21 du Règlement de la Caisse. Il se peut que les états financiers ne puissent donc pas être utilisés à d'autres fins. Cet élément n'ôte rien à notre opinion.

Responsabilités du Directeur général en matière d'états financiers

Conformément au Règlement financier de la CPS, il appartient au Directeur général d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe au Directeur général d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directeur général entend procéder à la liquidation de la Caisse ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes assurant la gouvernance de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la Caisse.

L'antenne fidjienne de KPMG est membre de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo de KPMG sont des marques commerciales utilisées sous licence par les cabinets indépendants affiliés à l'organisation mondiale KPMG. Responsabilité limitée dans le cadre d'un régime approuvé conformément aux dispositions de la loi relative aux normes professionnelles.

Rapport sur l'audit des états financiers

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit présentant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de détecter systématiquement une éventuelle anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Étant donné que la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui de la non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par le Directeur général ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par le Directeur général de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Caisse à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la Caisse de poursuivre son activité ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, et déterminons si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec les personnes assurant la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique


États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	2022 Euros	2021 Euros
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	4	829 019	47 250
Valeurs mobilières à terme ¹	5	6 684 050	9 980 195
Prêts consentis aux adhérents ²		190 211	120 240
Intérêts à recevoir et autres ¹		48 985	8 790
Total actifs courants		7 752 265	10 156 475
Valeurs mobilières à terme ¹	5	844 884	-
Avance (service de gestion immobilière)		2 514 000	-
Total actifs non courants		3 358 884	-
Total actif		11 111 149	10 156 475
Solde des comptes des adhérents – Nouméa		6 528 718	6 073 840
Solde des comptes des adhérents – Suva		4 582 431	4 082 635
Total solde des comptes des adhérents		11 111 149	10 156 475

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique



Stuart Minchin
Directeur général



Vincent Chauvin
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 57 à 59 ; il fait partie intégrante des états financiers.

¹ Ces actifs financiers devraient être respectivement réalisés et réglés dans un délai d'un an.

² S'agissant des conditions de prêt, merci de vous référer au Règlement de la Caisse de prévoyance (règle 23).

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022		
	2022	2021
	Euros	Euros
Intérêts perçus	132 390	146 572
Frais bancaires	(1 066)	(1 337)
Produits totaux nets transférés au compte d'affectation	131 324	145 235
Compte d'affectation de l'exercice		
Semestre échu au 30 juin	55 745	82 827
Semestre échu au 31 décembre	75 579	62 408
Montant total des intérêts crédités aux comptes des adhérents	131 324	145 235

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 57 à 59 ; il fait partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES MOUVEMENTS DES COMPTES DES ADHÉRENTS		
	2022	2021
	Euros	Euros
Cotisations des adhérents et intérêts	5 236 325	4 628 547
Contributions de la CPS	4 920 150	4 376 655
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	10 156 475	9 005 202
Cotisations des adhérents	1 441 528	1 107 797
Contributions de la CPS	895 135	1 203 169
	2 336 663	2 310 966
Produits nets transférés au compte d'affectation	131 324	145 235
Ajustement de change – Suva	104 715	170 016
Total sommes versées	2 572 702	2 626 217
Solde des comptes des adhérents avant paiement des intérêts	12 729 177	11 631 419
Versements effectués aux agents en fin de contrat et retraits	(1 618 028)	(1 474 944)
Solde de clôture au 31 décembre	11 111 149	10 156 475
Cotisations des adhérents	5 687 652	5 236 325
Contributions de la CPS	5 423 497	4 920 150
Solde de clôture au 31 décembre	11 111 149	10 156 475

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 57 à 59 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022

Note 1

Entité comptable

1. La Communauté du Pacifique (CPS) dispose, à l'intention de ses agents, d'une Caisse de prévoyance (« la Caisse »), créée le 1^{er} janvier 1953 dans le but de dégager l'Organisation de l'obligation et/ou de la responsabilité, le cas échéant, d'assurer une retraite aux membres de son personnel.
2. La Caisse est gérée par la CPS, qui l'administre conformément au Règlement de la Caisse de prévoyance (« le Règlement »). La situation financière de la Caisse au 31 décembre 2022 ainsi que sa performance financière et l'état des mouvements des comptes des adhérents du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice concerné ont été élaborés dans le respect de la règle 21 du Règlement.
3. Sous réserve du Règlement et de toutes les directives émises par la CPS conformément à celui-ci, le Directeur général détient et peut exercer les pouvoirs et attributions que le Règlement confère à l'Organisation, à l'exception de la règle 24 relative aux amendements.
4. Tout adhérent peut néanmoins interjeter appel de toute décision prise par le Directeur général dans l'exercice de ses pouvoirs et attributions devant le Comité de réexamen, conformément aux dispositions du chapitre XIII du *Recueil des politiques relatives au personnel*.
5. Les présents états financiers ne portent que sur les agents qui ont adhéré à la Caisse et ne concernent pas ceux qui ont adhéré à une caisse de prévoyance autre que celle de la CPS, par exemple la Caisse nationale de prévoyance des Fidji.

Note 2

Principales conventions comptables

1. L'exercice comptable pris en considération lors de l'établissement du présent document va du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.
2. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les fonds de la Caisse destinée à l'ensemble du personnel de Nouméa, constitués des cotisations des adhérents et des contributions de l'employeur, sont investis à Nouméa en francs CFP, tandis que les fonds de la Caisse de prévoyance destinée à tous les agents en poste à Suva sont investis à Suva en dollars fidjiens. Les états financiers sont présentés en euros, monnaie de présentation de la Caisse. En outre, sauf mention contraire, les informations financières présentées en euros ont été arrondies au nombre entier le plus proche.
3. Aux fins de la consolidation en fin d'exercice des fonds de la Caisse de Suva avec ceux de la Caisse de Nouméa, les intérêts et le capital de la Caisse de Suva ont été convertis en euros en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur au 31 décembre 2022, soit 0,4224 euro pour un dollar fidjien.
4. Les cotisations et les intérêts de la Caisse de Nouméa ont été convertis en euros au taux de change fixe suivant :
1 euro = 119,3317422 CFP.
5. Sont consentis aux adhérents des prêts à court terme sur les fonds placés en leur nom dans la Caisse. Conformément au Règlement, les adhérents peuvent emprunter un montant équivalant à 90 % des fonds détenus en leur nom dans la Caisse, sous réserve qu'ils prennent des dispositions pour rembourser ce prêt sur une période ne pouvant dépasser douze mois. Conformément à la règle 23 du Règlement consacrée aux prêts, le taux d'intérêt appliqué est un taux composé, supérieur de 2 % au taux moyen pondéré des intérêts perçus sur les investissements de la Caisse, calculé au premier jour de l'année où l'emprunt est souscrit.

6. **Avance consentie au service de gestion immobilière** : Le 28 octobre 2022, le service de gestion immobilière de la CPS a conclu un accord avec la Caisse aux termes duquel cette dernière lui a fourni une avance d'un montant de 300 000 000 XPF, soit 2 514 000 euros. Cette avance a été consentie à un taux d'intérêt annuel fixe de 2 % et sur une durée de deux ans (voir Note 14).
7. **Cotisations des adhérents** : Les agents cotiseront à hauteur de 8 % de leur salaire de base, ou davantage, conformément à la règle 6 du Règlement.
8. **Contributions de la CPS** : La CPS versera 8 % des salaires de base de ses agents, quel que soit le montant versé chaque mois par les différents agents.
9. **Intérêts sur les placements** : La Caisse perçoit des intérêts sur les placements en dépôts à terme, qu'elle entend conserver jusqu'à échéance, et sur les prêts aux adhérents et à la CPS. Les produits d'intérêts sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'ils sont encourus.
10. **Versement des intérêts** : À la date de calcul des intérêts, le Directeur général doit déterminer :
 - a) Le montant des produits perçus par la Caisse au cours du semestre précédent ;
 - b) Le montant des dépenses payées ou à payer par la Caisse ; et
 - c) Le taux d'intérêt à créditer sur les comptes des adhérents.

Les intérêts au taux susmentionné calculés à la date de calcul susmentionnée devront être crédités sur les comptes des adhérents à ladite date. Si un adhérent n'a pas contribué pendant un semestre complet, les intérêts devront être ajustés au *pro rata temporis*.
11. **Trésorerie et équivalents de trésorerie** : La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont déposés auprès de banques agréées.
12. **Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance** : Les actifs financiers que la Caisse a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.

Note 3

Modifications des données comparatives

Au besoin, les données comparatives ont été retraitées à la suite des changements de présentation intervenus pendant l'exercice.

Note 4

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2022 Euros	2021 Euros
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	829 019	47 250

Note 5

Valeurs mobilières à terme

	2022 Euros	2021 Euros
Valeurs mobilières à terme	7 528 934	9 980 195
Analyse chronologique des valeurs mobilières à terme		
< 3 mois	3 895 933	1 639 940
3 à 6 mois	1 732 012	1 535 223
6 à 12 mois	1 056 105	6 805 032
> 12 mois	844 884	-
Total valeurs mobilières à terme	7 528 934	9 980 195

La Caisse de Nouméa a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (3 346 758 euros). Les taux d'intérêt sont compris entre 0,40 % et 0,90 %, avec une échéance inférieure à trois mois.

La Caisse de Suva a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès de la BRED Bank (4 182 176 euros). Les taux d'intérêt sont compris entre 1,25 % et 2,25 %, avec une échéance inférieure à trois mois pour une partie de ce montant (549 175 euros), comprise entre trois et six mois pour une autre (1 732 012 euros), comprise entre six et 12 mois pour une troisième (1 056 105 euros) et supérieure à 12 mois pour le reste (844 884 euros).

Note 6

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la Caisse de prévoyance de la CPS sont les suivantes :

- i) La Communauté du Pacifique (CPS).

La CPS conclut des transactions avec la Caisse. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de la Caisse.

	2022 Euros	2021 Euros
a) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS		
Avance (service de gestion immobilière)	2 514 000	-
Cotisations retraite	2 336 663	2 310 966

ISBN 978-982-00-1517-3



9 789820 015173

Produit par la Communauté du Pacifique (CPS)

Communauté du Pacifique
B.P. D5 – 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Courriel : spc@spc.int Site Web : www.spc.int

© Communauté du Pacifique (CPS) 2023

